

DPEF 2025

2025



Table des matières

1	Nos missions et nos métiers.....	2
1.1	Le Groupe NORIAP	2
1.2	Nos métiers	3
1.2.1	Les productions végétales	4
1.2.2	Les productions animales	5
1.2.3	Œufs.....	5
1.2.4	Distribution verte.....	6
1.2.5	Machinisme	7
1.3	Panorama global	7
2	Notre vision : “ ETRE PLUS FORT ENSEMBLE ”	9
2.1	La raison d’être de notre Groupe	9
2.2	Les ambitions RSE du Groupe	10
3	Notre responsabilité sociétale	11
3.1	Nos principaux risques identifiés	11
3.2	Notre démarche de progrès pour un développement responsable.....	12
3.2.1	Être au service des adhérents et du monde agricole	12
3.2.2	Répondre aux enjeux environnementaux du monde agricole	14
3.2.3	Accompagner et mobiliser nos salariés.....	26
3.2.4	Répondre aux attentes du consommateur et de la société	33
4	Note méthodologique	36
4.1	Contexte de la démarche.....	36
4.2	Contexte réglementaire	36
4.3	Définition du périmètre	37
4.4	Le protocole de la déclaration de performance extra-financière.....	37
4.4.1	Collecte de données	37
4.4.2	Exclusions et dérogations	37
4.4.3	Organisation du reporting	37
4.4.4	Outils mis en œuvre/méthodologie de calcul	38
4.4.5	Evaluation des risques et tableau méthodologique	38



1 Nos missions et nos métiers

1.1 Le Groupe NORIAP

Groupe coopératif agricole régional diversifié, NORIAP œuvre pour le développement d'une agriculture performante et durable sur son territoire, les Hauts-de-France et la Normandie.

La force et le développement du Groupe NORIAP sont aujourd'hui fondés sur son histoire, sur la complémentarité de ses métiers autour de 5 pôles d'activité et sur l'implication de ses équipes dans une volonté permanente de servir au mieux l'agriculture.

Dans cette dynamique, NORIAP accompagne ses adhérents dans la création de valeur ajoutée afin de sécuriser la rentabilité de leurs exploitations en assurant des productions de qualité et valorisées sur le marché industriel. L'enjeu est de permettre à nos agriculteurs de se diversifier sur plusieurs activités en les accompagnant non seulement sur les productions céréalières, mais également sur d'autres pôles complémentaires. Cet accompagnement répond aux attentes des consommateurs sur l'ensemble des fondamentaux du développement durable.

Pour le Groupe NORIAP, la création de nouvelles réflexions auprès des agriculteurs, partie prenante clé du milieu rural, est donc un enjeu stratégique pour le développement et l'animation des territoires agricoles. Son ancrage territorial en fait un acteur socio-économique local important pour proposer une agriculture performante, respectueuse de son environnement et soucieuse d'offrir une alimentation saine et de qualité.

Nous évoluons dans un marché agricole en perpétuel renouvellement, dans lequel les contraintes réglementaires, sociétales et environnementales s'intensifient :

- Évolution des attentes des consommateurs,
- Nouvelles pratiques agricoles respectueuses des écosystèmes,
- Accompagnement des adhérents aux démarches plus responsables,
- Transparence et traçabilité du champ à l'assiette,
- Changement climatique.

Ces contraintes sont un défi considérable pour la résilience de notre monde agricole.

L'adaptation au changement représente une opportunité que le Groupe NORIAP s'attache à saisir : préservation des sols, outils d'aide à la décision sur la performance énergétique, valorisation et utilisation de la biomasse à travers ses différents usages, captage des émissions de gaz à effet de serre, instauration de dialogues avec nos parties prenantes, synergies entre nos pôles d'activités et nos partenaires stratégiques....

Cette déclaration de performance extra-financière présente donc notre appropriation des enjeux sociaux et environnementaux de nos différentes activités. Nous sommes convaincus de l'impact positif des politiques de développement durable sur la pérennité, l'engagement et la fidélité de l'ensemble de nos parties prenantes. Nous souhaitons donc apporter la preuve concrète que nos valeurs, donnent du sens à notre action et modèle d'affaires d'entreprise coopérative, en étant un acteur positif pour la transformation du secteur agricole vers une croissance durable.



1.2 Nos métiers

Le groupe NORIAP est organisé autour de 5 pôles d'activité, qui évoluent régulièrement pour servir tous les métiers utiles à la performance et au développement des exploitations agricoles de son territoire.

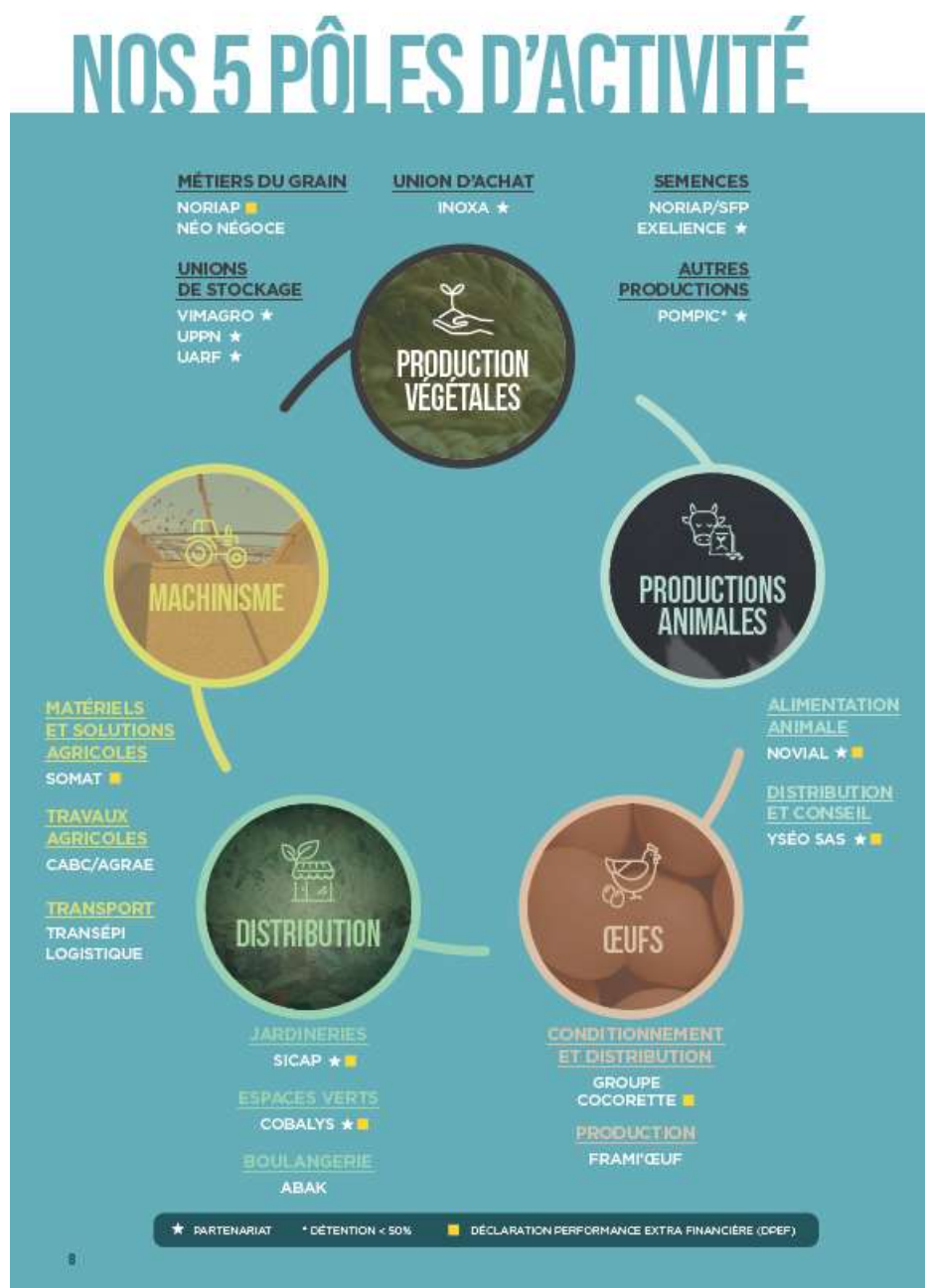


Figure 1: Pôles d'activité du Groupe NORIAP



1.2.1 Les productions végétales

Le pôle productions végétales regroupe toutes les activités en lien avec la production des céréales et leur commercialisation.

Le pôle productions végétales, c'est en 2024/2025 :

1 140 000 tonnes de
céréales collectées
865 M € de chiffre
d'affaires

Salariés en ETP :
502 dans les
métiers du grain

142 sites répartis sur le
territoire des Hauts-de-
France et Seine-Maritime

METIERS DU GRAIN

L'activité métier du grain s'organise autour de 2 entités NORIAP et NEO NEGOCE. Elle couvre le territoire des Hauts-de-France et de la Seine-Maritime et elle comprend deux activités :

- La collecte et la commercialisation des céréales

Cette activité repose sur un réseau de stockage de proximité, avec l'objectif d'apporter des services aux agriculteurs en valorisant leurs productions. Chaque jour, les silos s'efforcent de répondre au mieux aux exigences des industriels de la région (amidonniers, meuniers, malteurs, nutrition animale) afin de garantir une uniformité des apports, une qualité conforme aux cahiers des charges de nos clients et une livraison permanente tout au long de l'année.

- L'approvisionnement

L'activité d'approvisionnement (engrais, produits de santé des plantes, biostimulants) demeure un pilier économique essentiel pour la coopérative. Depuis trois ans, nous sommes engagés dans la démarche ACE (Agriculture, Compétitivité & Environnement), qui guide notre quotidien :

- **Évaluer, conseiller et fournir** les intrants et techniques indispensables à la performance économique de nos adhérents,
- **Garantir la satisfaction des clients** tout en contribuant à la protection de l'environnement.

Pour renforcer cet accompagnement, le service **Outils d'Aide à la Décision (OAD)** et le service **Agronomie** viennent compléter notre offre, afin de conseiller les agriculteurs de manière toujours plus pertinente.

UNIONS D'ACHAT ET DE COMMERCIALISATION

Au sein d'INOXA, des coopératives se regroupent pour améliorer la performance économique des achats d'intrants.



1.2.2 Les productions animales

Le pôle nutrition animale répond aux attentes des éleveurs sur un territoire qui s'étend de la pointe du Havre aux abords des Ardennes.

Le pôle alimentation animale, c'est en 2024/2025 :

299 334 tonnes d'aliments

Salariés en ETP :
207 dans la nutrition animale

5 sites industriels
5 plateformes

ALIMENTATION ANIMALE

NOVIAL

NOVIAL conçoit, fabrique, commercialise et livre toute une gamme de produits et de services pour répondre aux besoins des clients éleveurs dans les domaines de l'alimentation et de la nutrition animale. Située en région Hauts-de-France / Seine Maritime, NOVIAL fabrique dans 5 usines pour le compte de ses coopératives partenaires et des élevages du Nord-Est de la France et de la Belgique. NOVIAL ne vend pas seulement un produit, mais également un programme alimentaire spécifique adapté à chaque éleveur avec plus de 1 500 formules différentes (analyse des besoins, plans alimentaires en fonction des espèces, suivis techniques, livraisons).

DISTRIBUTION ET CONSEIL

YSEO

Autre entité du pôle nutrition animale, YSEO est née de l'union en janvier 2012 entre le Groupe SODIAAL et le Groupe NORIAP. YSEO commercialise et distribue aux éleveurs de la région les fournitures nécessaires à l'élevage. Elle assure pour le compte des partenaires le suivi technique, la commercialisation et la logistique de l'ensemble des produits et services aux éleveurs de la région Normandie, Nord et Picardie sur 5 plateformes réparties sur son territoire.

1.2.3 Œufs

2 127 392 poules élevées
599 605 991 œufs calibrés

Salariés en ETP :
184 salariés dans le Groupe
Cocorette

2 centres de
conditionnements
1 casserie

COCORETTE

COCORETTE a intégré le Groupe NORIAP en mars 2020. Fort de ses 2 centres de conditionnements et de sa marque nationale, COCORETTE met sur le marché les productions d'œufs (majoritairement alternatifs) des éleveurs avec lesquels une contractualisation a été mise en place.

COCORETTE se place désormais comme le 1er producteur d'œufs alternatifs capable de répondre à la grande distribution avec une logistique nationale. Les filières locales sont soutenues avec des emplois et les éleveurs répartis sur tout le territoire français.



1.2.4 Distribution verte

Le pôle distribution verte regroupe les magasins SICAP (jardineries : Gamm Vert et Jardiland, 32 points de vente) et la structure COBALYS (intervenant B to B dans le domaine des espaces verts et du paysagisme).

Le pôle distribution verte, c'est en 2024/2025 :

Près de 1 223 963 passages
en caisse chez SICAP
124 chantiers de
végétalisation COBALYS

Salariés en ETP :
196 pour SICAP
38 pour COBALYS

30 magasins SICAP
1 plateforme COBALYS

JARDINERIES

SICAP

Filiale du pôle distribution verte du Groupe NORIAP, SICAP gère 32 jardineries réparties sur les départements de l'Oise, la Somme, l'Aisne et la Seine-Maritime. Son expertise concerne 4 cœurs de métier : le jardin, le végétal, l'animalerie et les produits du terroir.

Dans le but de démocratiser le jardinage et d'apporter à sa clientèle le goût de la nature, la société développe des concepts novateurs inspirés de ses racines. Elle n'hésite pas à élargir son offre et à aller au-delà de ses cœurs de métiers, répondant ainsi aux évolutions du marché en proposant une offre multicanale.

C'est pourquoi SICAP a développé un projet d'entreprise, « être leader local de notre zone physique et digitale » qui a pour but, à travers ses axes de travail d'ancrer ses enseignes dans la démarche RSE.

ESPACES VERTS

COBALYS

COBALYS est une société spécialisée dans le conseil et la distribution de produits et de fournitures, à destination des espaces verts des entreprises et des collectivités locales, des paysagistes, des entreprises du BTP, et des golfs.

Avec l'acquisition de la société Lob Green spécialisée dans la fourniture de produits pour l'entretien des parcours de golf et gazon de sports élités, Cobalys élargie son offre produits et services et surtout acquiert une dimension nationale dans ce domaine. Ce rapprochement est également une mise en commun de moyens et compétences pour faire face à un contexte économique et réglementaire de plus en plus complexe. Le marché des « Golfs et Gazons de Sports Elites » sera désormais identifié par la marque Lobgreen by Cobalys avec une équipe dédiée.

Cobalys a lancé en 2025 sa politique RSE. Cette politique intègre la biodiversité au cœur de leur stratégie. Elle aide Cobalys à mettre en place des actions concrètes et mesurables, à structurer sa démarche environnementale et à valoriser son engagement auprès de ses partenaires et collaborateurs.

En rédigeant sa politique, Cobalys affirme sa volonté d'agir concrètement pour la préservation du vivant et la transition écologique des territoires. Cobalys dispose de 5ans pour formaliser et déployer son plan d'actions. Celui-ci s'articule autour de cinq priorités :



1. une logistique plus verte, avec l'optimisation des trajets et l'usage de véhicules à faibles émissions
2. des produits durables, privilégiant les alternatives éco-responsables aux phytosanitaires
3. la réduction des déchets par le recyclage et des emballages responsables
4. la promotion de la biodiversité locale (zones fleuries, haies, nichoirs)
5. la sensibilisation des équipes et partenaires aux enjeux du vivant.

En s'engageant dans cette démarche, Cobalys confirme son rôle d'acteur responsable des espaces verts, et contribue concrètement à la transition écologique des territoires.

1.2.5 Machinisme

Le cinquième pôle du Groupe NORIAP regroupe les entités SOMAT, CABC et TRANSEPI.

Le pôle machinisme, c'est en 2024/2025 :

19 tracteurs vendus 32 véhicules TRANSEPI	Salariés en ETP : 30 pour SOMAT 15 pour CABC 39 pour TRANSEPI	4 concessions SOMAT 1 base technique pour CABC
--	--	---

MACHINISME

SOMAT

SOMAT est une entreprise de matériels et de solutions agricoles, qui assure la commercialisation de matériels neufs et d'occasion (matériels d'accompagnement et de traction), la fourniture de pièces détachées, la réalisation de prestations d'entretien, le développement des outils liés aux nouvelles technologies et la location de matériels.

TRANSPORTS

TRANSEPI

La société TRANSEPI est la filiale transport du groupe NORIAP. La société exerce ses activités de transport sur l'ensemble des Hauts-de-France, de la Seine-Maritime et de la Belgique avec des chauffeurs polyvalents et des chauffeurs spécialisés dans le transport d'aliments en citerne vis/soufflerie. Certifiée "Qualimat transport", la société fait également du transport pour compte et assure les chantiers de dégagement de la marchandise entre les silos pendant la moisson.

TRAVAUX AGRICOLES

CABC

La CABC est un prestataire en travaux agricoles. Elle offre une large gamme de services aux agriculteurs allant du semis à la récolte.

1.3 Panorama global

La diversité de nos métiers se décline autour d'une activité agricole, mais s'inscrit dans des filières de production à destination des consommateurs.



NOTRE MODÈLE D'AFFAIRES

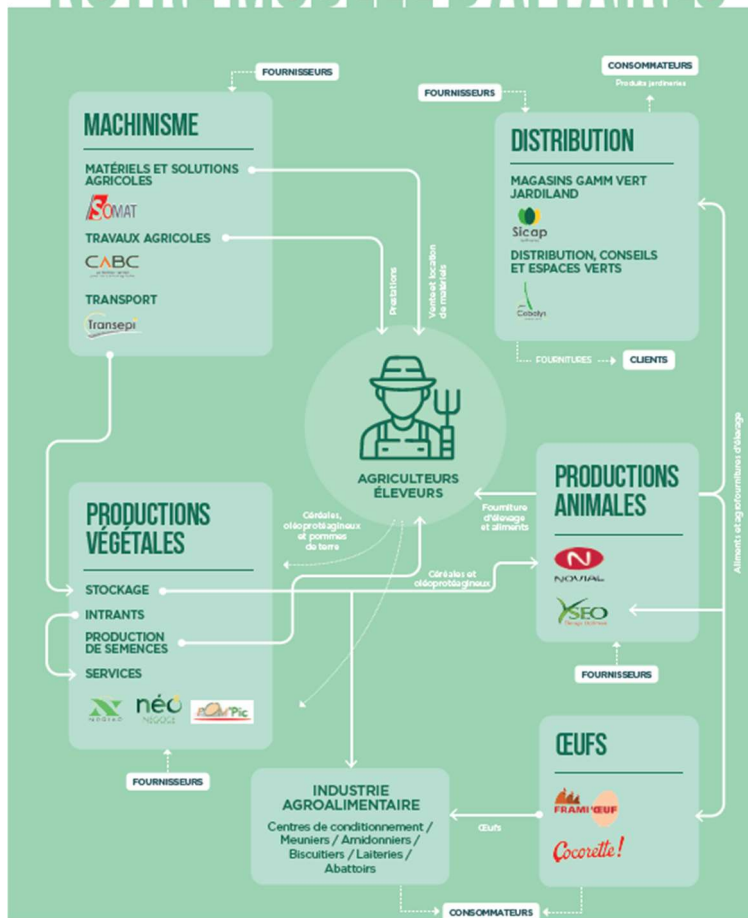


Figure 2: Modèle d'affaires du Groupe NORIAP

RÉPARTITION DU CHIFFRE D'AFFAIRES PAR ACTIVITÉ

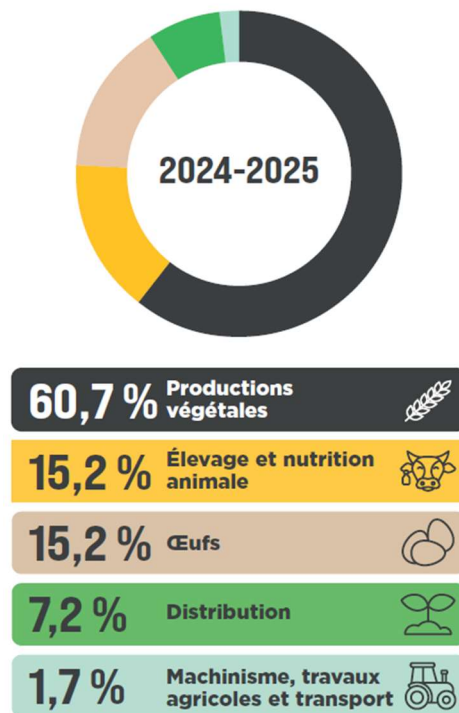


Figure 3 : Répartition du CA par pôle d'activité du Groupe NORIAP



2 Notre vision : “ ETRE PLUS FORT ENSEMBLE ”

2.1 La raison d’être de notre Groupe

Le Groupe NORIAP a pour vocation de fédérer les agriculteurs du territoire pour que nous puissions créer ensemble de la valeur en s’appuyant sur nos expertises.

Être plus fort ensemble, c’est pour nous :

- Innover,
- Adapter les outils de chacun pour répondre au consommateur final,
- Sécuriser les métiers / débouchés actuels,
- Véhiculer l’image positive de nos métiers / filières.

Pour concourir à ces objectifs, nous nous appuyons sur des valeurs fortes :

ENGAGEMENT-AMBITION-INTEGRITE-RESPONSABILITE-ESPRIT D’EQUIPE

Le projet d’entreprise « NOUVELLE ERE » reflète bien les ambitions de NORIAP à horizon 2030.

Les ambitions de ce projet sont corrélées aux Objectifs de Développement Durable (ODD) et démontrent l’implication de la gouvernance sur les enjeux liés à la RSE.

Les actions du Groupe NORIAP s’organisent autour de 5 Piliers majeurs de ce projet :



Dans cette stratégie, NORIAP innove avec un engagement fort sur son ancrage local et ses préoccupations sociales notamment sur la formation, l’emploi et le bien-être des salariés.

Le Groupe NORIAP pérennise son action historique envers ses adhérents avec l’apport de valeurs ajoutées, ses engagements filières, son statut de partenaire privilégié du territoire et son souci de préservation de la biodiversité et d’analyse de ses impacts environnementaux.



2.2 Les ambitions RSE du Groupe

Axes du Groupe	Objectifs de développement durable	Enjeux RSE
	   	Être au service des adhérents et du monde agricole Accompagner et mobiliser nos salariés
	    	Être au service des adhérents et du monde agricole Répondre aux enjeux environnementaux Accompagner et mobiliser nos salariés Répondre aux attentes des consommateurs et de la société
	  	Être au service des adhérents et du monde agricole Répondre aux enjeux environnementaux Répondre aux attentes des consommateurs et de la société
	  	Être au service des adhérents et du monde agricole Répondre aux attentes des consommateurs et de la société
	   	Répondre aux enjeux environnementaux Répondre aux attentes des consommateurs et de la société
	    	Être au service des adhérents et du monde agricole Répondre aux enjeux environnementaux Accompagner et mobiliser nos salariés Répondre aux attentes des consommateurs et de la société



3 Notre responsabilité sociétale

3.1 Nos principaux risques identifiés

L'analyse des enjeux (risques & opportunités) a été réalisée par le Comité de Direction du Groupe NORIAP en lien avec notre stratégie d'entreprise, les perspectives d'évolution du marché et les attentes des consommateurs.

Le périmètre d'analyse qui a été retenu pour notre troisième DPEF représente 86% du chiffre d'affaires du groupe et 89% des effectifs : NORIAP, NOVIAL, YSEO, SICAP, COBALYS, SOMAT, COCORETTE (blanchard ovobio & ONE).

Le périmètre du Groupe NORIAP inclut l'intégralité de ses 7 entités. Cependant, dans la définition des indicateurs, au vu de la variabilité et de la spécificité des 5 pôles métiers, le périmètre peut être amené à varier et n'inclure que certaines de ces 7 entités. Pour cela, nous précisons pour chaque indicateur, le périmètre correspondant à son calcul.

La majeure partie des données présentes dans ce rapport a été collectée auprès des différents interlocuteurs de ces 7 entités au travers de la réalisation de visites et d'entretiens, puis regroupées dans un tableau Excel. Ce tableau a permis de réaliser la cartographie de nos enjeux et risques.

La DPEF couvre l'exercice en date du 01/07/2024 au 30/06/2025.

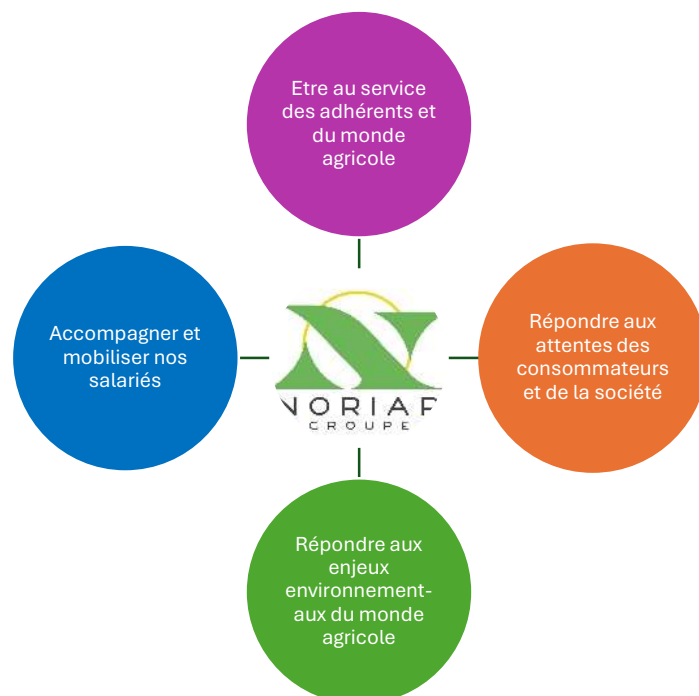
Les risques associés aux enjeux du Groupe NORIAP ont été évalués en fonction de leur importance (gravité) et de leur probabilité d'occurrence (fréquence). Ils ont ensuite été regroupés dans un tableau permettant la synthèse de nos enjeux et risques. L'objectif est de hiérarchiser les enjeux RSE liés à nos activités, dans une logique d'amélioration continue et d'identification des enjeux les plus significatifs.

Parmi les risques analysés, 13 risques sont identifiés dont 7 majeurs au regard de la nature de nos activités. Le tableau se trouve en note méthodologique.



3.2 Notre démarche de progrès pour un développement responsable

Au regard de l'ensemble de l'analyse de nos risques, nous avons décliné nos engagements RSE autour de 4 axes majeurs :

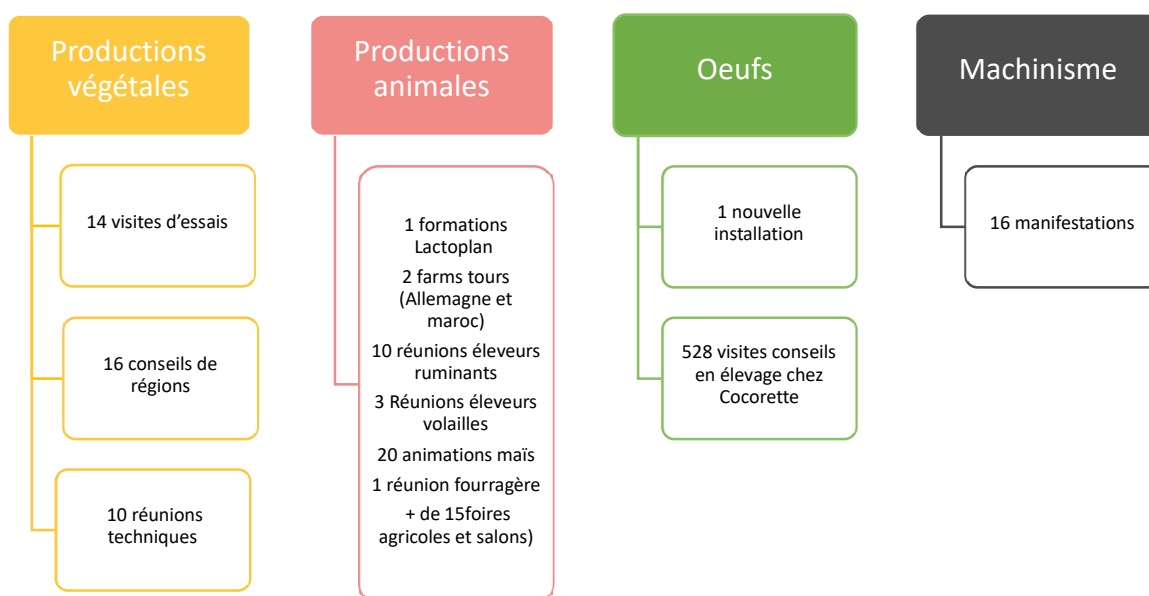


3.2.1 Être au service des adhérents et du monde agricole

3.2.1.1 Développement de filières durables, compétitives et de proximité

Pour le Groupe NORIAP, être au service des adhérents et du monde agricole c'est :

- Cultiver les rencontres et la **proximité** avec les adhérents / clients et les partenaires,
- Sécuriser les **revenus** de l'ensemble de ses adhérents.



Au-delà de la simple relation commerciale, le groupe propose un accompagnement technico-économique tant sur les productions végétales qu'animales afin d'accompagner ses adhérents et clients dans une **optimisation des valeurs créées**.

Productions végétales	Productions animales	Oeufs	Machinisme
• Valorisation et revenu créés par des cahiers des charges (1 730 257 €) • Offre Jeunes Installés (OJI) 253 jeunes • Maîtrise des coûts des intrants • Diversification avec la filière légumes	• Lactoplan : une solution sur mesure pour améliorer les marges des ateliers nettes (29 éleveurs) • Collecte de colostrum bovin • Accompagner les adhérents/client à l'utilisation de l'outil CAP2ER (14 diagnostics)	• Indexation prix de l'oeuf/prix aliment • Relations durables avec les petits producteurs grâce à des conditions contractuelles gagnant-gagnant	• Facilité de financements dans l'acquisition • Extension de garantie sur le matériel • Prêt de matériel en cas d'immobilisation

Les démarches **productions végétales** en quelques mots :

- La gestion du risque prix : dans le cadre de sa politique de gestion des risques, la coopérative NORIAP a mis en place un guide de bonnes pratiques autour de ses actions liées aux prix des céréales (Achats comme Ventes). Cela se concrétise par des cadres de gestion partagés entre les élus et les opérationnels, des réunions mensuelles de position avec les membres du bureau de la coopérative et la direction générale. NORIAP est certifiée niveau 2 dans la charte gestion du risque prix de La Coopération Agricole.
- Le développement de débouchés filières apporte une valeur ajoutée supplémentaire à ses adhérents. NORIAP poursuit également le développement du marché des protéines végétales (pois, féveroles, lupin), tant à destination de l'alimentation humaine qu'animale.
- L'Offre Jeunes Installés (OJI) est un pack qui comprend des remises et avantages commerciaux mais aussi des visites spécifiques et techniques, des inscriptions à des formations et l'accès aux OAD (Outils Aide à la Décision).
- Maîtrise du coût des intrants : la centrale d'achats des intrants permet de mieux maîtriser les coûts des achats ainsi que de garantir des prix justes et stables aux adhérents. Les intrants sont une charge importante dans la gestion d'une exploitation. En s'engageant sur la maîtrise de ces coûts, NORIAP participe au dégagement de valeur pour les adhérents.
- La filière légumes de NORIAP a vu le jour en 2020. Noriap poursuit son développement dans le marché de la pomme de terre en proposant des débouchés à ces adhérents sur le marché de l'industrie et du frais. Au travers de toutes ses activités, Noriap a mis en marché plus de 80 000 t de pommes de terre sur l'exercice 2024-2025. Ainsi Noriap accompagne ses adhérents sur la production de pommes de terre depuis la fourniture du plant, en passant par le conseil agronomique et la fourniture d'intrants (fertilisation, produits de protection des plantes) jusqu'à la commercialisation (à la récolte ou en stockage).
En effet, en 2024/2025, ce ne sont pas moins de 80 adhérents qui se sont engagés dans la culture de pomme de terre Industrie.



Les démarches *productions animales* en quelques mots :

- Lactoplan, qui est une approche technique et économique de la production laitière, permet d'identifier les différents postes de charges (variables et fixes) pour produire 1 000 litres de lait et connaître ensuite le poids de chacun dans la production laitière. Tous les ans, les résultats annuels de chaque groupe avec la restitution des données collectées sont présentés lors d'une rencontre avec les éleveurs. Chacun reçoit également ses résultats individuels avec une comparaison de l'exercice antérieur. Ce programme permet de faire face à la volatilité des prix du lait.
- Un partenariat entre La Prospérité Fermière et YSEO a été créé pour valoriser le colostrum bovin, et cela quelle que soit la laiterie.

Les démarches *productions d'œufs* en quelques mots :

Pour garantir une optimisation de la valeur et lisser la fluctuation des prix des intrants d'élevage, COCORETTE travaille avec les éleveurs sur une indexation du prix de reprise de l'œuf sur l'aliment. En effet en élevage monogastrique, le coût d'alimentation peut représenter jusqu'à 75 % du coût de production. Cette stabilisation du prix de l'aliment apporte plus de sérénité aux éleveurs dans un secteur en tension économique. Le service technique accompagne les éleveurs dans la cadre de leurs projets et le suivi de leurs élevages.

3.2.2 Répondre aux enjeux environnementaux du monde agricole

3.2.2.1 Consommation d'intrants et de matières premières

NORIAP	NOVIAL	COCORETTE	SICAP	COBALYS
• Diversité d'assolement et variété génétiques • 2065 utilisateurs d'OAD couvrant 205 519 hectares • 21 sites Certiphyto	• DURALIM • Protéines locales	• Ressource en eau : 16 887 m³ consommés en centre de conditionnement pour le lavage des chaînes et la pasteurisation	• 23 229 m³ d'eau consommés	• Hydromulching • Prestataires RSE engagés • Lutte biologique • Lâcher d'insectes auxiliaires • Semences rustiques

Les démarches *productions végétales* en quelques mots :

Afin de contribuer aux diminutions d'intrants, la coopérative NORIAP travaille sur trois grands axes :

- La diversité des assolements et les suivis génétiques qui contribuent à la diminution des pressions maladies,
- Le développement des OAD (Outils d'Aide à la Décision) afin de protéger les cultures tout en réduisant l'usage des produits phytosanitaires. Ils permettent de mieux prévenir les maladies et ravageurs.
- La formation et l'accompagnement des agriculteurs vers des pratiques plus durables.

En recherchant l'optimum technico-économique et environnemental, nos agents technico-commerciaux valorisent au quotidien :

- Les outils d'aide à la décision pour le déclenchement des interventions (Miléos, Xarvio, ...),
- Les doses à appliquer (Farmstar),
- La modulation intra-parcellaire grâce à l'agriculture de précision (Be Api)



- Les solutions agronomiques permettant de limiter l'utilisation des intrants (Agriculture de conservation des sols, choix de méthodes alternatives, variétés résistantes, techniques d'applications).

Pour exemple :

- Be Api (agriculture de précision)
- Xarvio (pilotage maladies du blé)
- Farmstar (pilotage azote)
- Miléo et Smag (traçabilité des interventions réalisées)

	2018-2019	2019-2020	2020-2021	2021-2022	2022-2023	2023-2024	2024-2025	Variation
Nombre d'adhérents	1 308	1 400	1 683	2 041	1 842	2 038	2 065	+1 %
Surface couvertes	105 378	110 000	144 980	169 639	156 322	204 628	205 519	+0,4%

Tableau 1: Nombre d'adhérents et surfaces couvertes par un OAD

Suite à un changement de l'offre commerciale, nous avons eu plus d'adhésions et donc de surfaces couvertes.

NORIAP est également engagée dans le collectif Sols Vivants, initié par la fondation Earthworm. C'est à une démarche collective vers des modes de production agricole favorisant le stockage du carbone dans des filières bas carbone.

Depuis 2011, NORIAP est engagée dans la durabilité, notamment la commercialisation des colzas et blés durables. Cette démarche identifie les productions qui n'ont pas détruits de zone de séquestration du carbone (prairies, marais, forêts,). Ces productions sont destinées avant tout au biocarburant. Le réchauffement climatique mobilise tout le monde, et l'agriculture devient l'un des premiers acteurs de la lutte contre le réchauffement climatique en réduisant les émissions de GES et surtout en améliorant la séquestration du carbone dans les sols.

	2019	2020	2021	2022	2023	2024	Variation
% durable *(périmètre AG/GP/BV)	75 %	77 %	74 %	72 %	69%	73 %	+6%

Tableau 2 : Volume de marchandise durable (2bsvs)/Volume de marchandises livrées.

*Cet indicateur est calculé annuellement uniquement sur le périmètre de l'entité NORIAP.

Une amélioration des rendements à entrainer une hausse des volumes durables sur la collecte, même si le nombre d'adhérent dans la démarche se réduit.

Les démarches **productions animales** en quelques mots :

NOVIAL a renouvelé sa certification Origine France Garantie et poursuit le développement de son approvisionnement en matières premières françaises, tant pour les produits conventionnels que biologiques. L'entreprise participe activement à des groupes de travail visant à relocaliser la production de protéines végétales afin de réduire la dépendance au soja importé. Cette exercice NOVIAL utilise 100% de soja non déforestant.

	2019-2020	2020-2021	2021-2022	2022-2023	2023-2024	2024-2025	Variation
Tonnes d'aliments sous la certification Origine France Garantie (OFG)	126 450	163 370	121 342	105 752	151 191	149 637	-1%
% de la production totale sous OFG	37 %	45 %	34 %	32 %	49%	49%	0 %
Tonnes de protéines locales	1 915	4 818	3 382	5 096	8 126	6 270	-23 %

Tableau 3 : Sourcing matières premières NOVIAL.



Le marché du tourteau de soja d'import était très compétitif, limitant l'incorporation des protéagineux nationaux.

La consommation en eau est une priorité pour le groupe NORIAP et ses filiales car l'eau est un objectif majeur des objectifs de développement durable mondiaux.

	2020-2021	2021-2022	2022-2023	2023-2024	2024-2025	Variation
Consommation d'eau (m³)	57 029	57 085	62 107	67 727	70945	+4.7 %

Tableau 4 : Consommation d'eau totale (périmètre DPEF)

La consommation en eau du groupe a augmenté de 5 % car nous avons eu une hausse des consommations sur la SICAP à la suite de l'augmentation du périmètre passage de 21 magasins à 32.

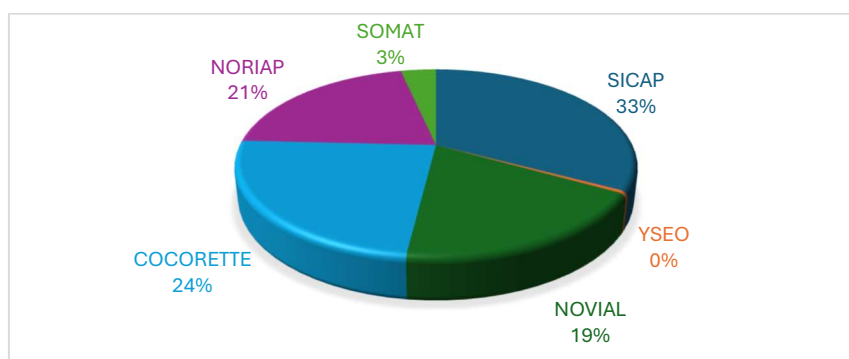


Figure 4: Répartition de la consommation en eau (périmètre DPEF)

Les démarches *productions d'œufs* en quelques mots :

La commercialisation des œufs en boîte impose des règles strictes de conditionnement, notamment pour garantir la sécurité sanitaire. L'eau est essentielle pour le nettoyage quotidien des installations et de l'environnement. Pour limiter l'usage de ressources naturelles, le matériel des élevages est conçu pour être lavable : alvéoles, intercalaires et palettes plastiques sont privilégiés par rapport au carton, car ils génèrent moins de déchets. Ces éléments sont réutilisés mais nécessitent un lavage et une désinfection en tunnel. Le Groupe COCORETTE a installé un tunnel de lavage plus performant, qui consomme moins d'eau par cycle.

	2020-2021	2021-2022	2022-2023	2023-2024	2024-2025	Variation
Consommation en eau COCORETTE(m³)	18 643	22 124	22 082	19635	16887	-14%

Tableau 4 : Evolution des consommations en eau chez COCORETTE

Nous observons une baisse des consommations liée à une baisse dans l'activité de l'œufs

Les démarches *distribution verte* en quelques mots :

SICAP

L'eau est un enjeu majeur dans le secteur de la distribution verte. Chez SICAP, la consommation d'eau s'élève à 23 229 m³ pour l'exercice. Aujourd'hui sur les 32 magasins, 11 sont en arrosage automatique dont 3 sont équipés de cuves de récupération d'eau de pluie, représentant un volume total de 130 m³.

	2020-2021	2021-2022	2022-2023	2023-2024	2024-2025	Variation
Consommation en eau des jardinerie SICAP(m³)	18 542	13 220	13 284	20 616	23 229	+13%

Tableau 5 : Evolution des consommations en eau chez la SICAP



Nous observons une augmentation des consommations liée à une fuite d'eau survenue dans un magasin. La détection tardive n'a pas permis de couper rapidement l'arrivée d'eau, en attendant la réalisation des travaux de réparation.

COBALYS sait que son activité favorise le stockage du carbone dans les sols grâce à la fertilisation organique, la végétalisation et la lutte biologique. Sur le terrain, ses techniciens accompagnent les donneurs d'ordre pour développer des projets responsables. Le développement durable est au cœur de la stratégie de l'entreprise. La recherche et l'innovation visent à améliorer l'efficacité des projets, analyser leurs impacts environnementaux et explorer les propriétés des matières naturelles pour créer les solutions de demain.

- COBALYS propose de l'hydromulching pour l'engazonnement rapide des larges surfaces ou des zones d'accès difficile comme les toitures, les cimetières, les talus, etc... Cette technique de végétalisation projette une mixture cotonneuse protégeant la graine de l'impact de la pluie tout en retenant l'humidité. La mixture projetée contient les semences associées à des conditionneurs de sol et à un fixateur. Cette technique permet de mettre en place une solide alternative à la limitation de l'usage des produits phytosanitaires.

	2020	2021	2022	2023	2024	Variation
CA des chantiers de végétalisation	115 512 €	127 367 €	159 546 €	146 903€	211 064€	44%
Nombre de chantier de végétalisation	43	54	81	56	124	121 %

Tableau 6 : Evolution du CA COBALYS sur les chantiers de végétalisation avec hydromulching

Belle dynamique de ce concept de végétalisation hydraulique.

Les solutions chimiques sont dorénavant totalement interdites en collectivité la végétalisation est une solution de plus en plus prisée.

Par ailleurs les conditions météo ont été bien plus propices à la bonne réalisation de ces végétalisations.

Nous disposons dorénavant de 4 machines (hydromulcher) à la location ce qui nous permet de répondre à une demande qui se concentre sur quelques mois.

Cette technique se développe aussi pour l'ensemencement des bords de pistes des aéroports, les semences ainsi positionnées résistes bien mieux aux souffles des réacteurs d'avion.

Plus récemment c'est 7,5 hectares d'un parcours de Golf qui ont été ensemencés avec cette technique. L'objectif dans ce cas était l'optimisation des semis et un couvert végétal plus rapide qu'avec un semis traditionnel.



- COBALYS propose également des lâchers d'insectes en alternative aux produits insecticides pour maîtriser des populations de bioagresseurs par la prédation (auxiliaires tuants et mangeant leurs proies au cours de leur vie) ou le parasitisme (auxiliaires se développant aux dépens d'un hôte unique et conduisant à sa mort, aussi appelés parasitoïdes). Il existe plusieurs modalités de lâchers. Les collaborateurs de chez COBALYS sont formés à ses pratiques et proposent en fonction de l'espèce invasive les bioagresseurs ciblés. COBALYS collabore avec le leader du biocontrôle et de la pollinisation naturelle, afin de proposer des solutions naturelles performantes pour la protection et la nutrition des végétaux, en répondant aux objectifs de l'agriculture d'aujourd'hui.

	2019	2020	2021	2022	2023	2024	Variation
CA des chantiers de lutte biologique	295 578 €	372 364 €	404 676€	471 276€	404676€	438397€	8%

Tableau 7 : Evolution du CA COBALYS sur les chantiers de lutte biologique

Forte baisse des usages en collectivité et en Golf, arbitrage budgétaire pour les premiers, Tendance à un retour vers des solutions chimiques pour les seconds.
Fort développement pour les paysagistes qui n'ont plus d'usage homologués en produits conventionnels.

D'une manière générale, COBALYS est fortement engagé dans les objectifs de développement durable notamment à travers :

- Les consommations d'intrants mais aussi dans le sourcing de matières premières plus responsables avec le développement de semences moins gourmandes en eau et adaptées aux aléas climatiques et contraintes d'utilisation.
- L'innovation et le développement de technologie avec un mécénat sur un robot de désherbage autonome.
- Une implication forte des collaborateurs de COBALYS qui sont formés aux nouvelles techniques alternatives pour limiter l'utilisation de produits phytosanitaires et pour préserver l'environnement.
- Un partenariat fort avec des prestataires également engagés dans la RSE et labellisés « RSE engagé » par l'AFNOR.

3.2.2.2 Valorisation des déchets

Les démarches **productions végétales** en quelques mots :

Soucieux de son empreinte environnementale, le Groupe NORIAP participe à la valorisation des déchets. Tous les pôles d'activité du groupe participent et/ou trient les déchets via la filière ADIVALOR ou un prestataire externe.

NORIAP	NOVIAL & YSEO	COCORETTE	SICAP & COBALYS	SOMAT
• Adivalor • Tri selectif • Valorisation des écarts de triage • Collecte de pneumatiques agricoles	• Adivalor • Tri selectif • Recyclage des écarts de production d'aliments	• Tri selectif • Valorisation des ovoproduits par la casserie blanchard ovobio	• Adivalor • développement de la filiere to good to go	• Tri selectif



Depuis la création d'ADIVALOR, 300 000 agriculteurs, 1 300 distributeurs, 350 industriels ont organisé ensemble la collecte et la valorisation des déchets d'agrofournitures sur plus de 7 000 sites en France.

NORIAP participe activement à cette collecte en ouvrant les silos de stockage et les plateformes YSEO pour la collecte de ces déchets d'agrofournitures.

Les emballages collectés sont recyclés pour fabriquer des sacs poubelle, des éléments de construction, des canalisations, des raccords en plastique ou du mobilier urbain. Les déchets dangereux comme les produits phytopharmaceutiques et les équipements de protection usagers sont éliminés dans des installations spécialisées. Grâce à cet engagement volontaire, tous les acteurs préservent l'environnement et économisent les ressources naturelles.

	2020-2021	2021-2022	2022-2023	2023-2024	2024-2025	Variation
Tonnage Emballage collectés ADIVALOR	1508	1190	1422	1722	1785	+3.6%

Tableau 8 : Récapitulatif des tonnages ADIVALOR

L'évolution des tonnages ADIVALOR s'explique par une prise de conscience collective sur l'intérêt du tri des déchets. Nous constatons un apport plus important de nos adhérents sur les points de collecte.

Valorisation des écarts de triage :

Lors de la collecte et du travail du grain, les silos génèrent des issues de céréales.

Chaque silo dispose d'une chambre à poussière qui va regrouper les issues de triage, les poussières et les décolmatages des systèmes d'aspiration.

Cette matière est d'ailleurs valorisée auprès des FAB (Fabricants d'Aliments pour Bétail) et/ou méthaniseur. La commercialisation de ces coproduits permet donc une valorisation de nos déchets organiques et préserve les ressources naturelles.

Chaque année, NORIAP organise la collecte et la livraison de ses issues de triage de l'ensemble de ses silos de stockage.

	2019-2020	2020-2021	2021-2022	2022-2023	2023-2024	2024-2025	Variation
TOTAL	4 471	4 268	5911	3783	5018	5532	10.2%

Tableau 9 : Récapitulatif des tonnages d'issues de triage commercialisées.

Les tonnages d'écarts de triage sont en augmentation car nous avons d'avantage trié cette campagne.

Les démarches **productions animales** en quelques mots :

Valorisation des recyclages en alimentation animale :

NOVIAL est soucieux de sa consommation de matières premières.

Ainsi pour utiliser les matières premières de manière responsable, les issues du processus de fabrication ou les aliments repris (erreurs de livraisons, problème de fabrication) sont caractérisés (valeurs nutritives) pour être repris dans les fabrications ultérieures. De plus, lors du processus industriel les fines et les écarts de production sont récupérés (par aspiration) et réutilisés selon les normes sanitaires.

	2019-2020	2020-2021	2021-2022	2022-2023	2023-2024	2024-2025	Variation
TOTAL	3 722	3 504	3 998	3 000	3278	4285	+31 %

Tableau 10 : Récapitulatif des tonnages de fines recyclées

Le taux de recyclage des produits au sein des usines augmente car cette année nous avons d'avantage tamisé les produits



Ces deux démarches de valorisation de nos déchets nous permettent de limiter le gaspillage alimentaire de nos produits. Dans le cadre des activités du groupe NORIAP, nous n'avons pas d'autres sources alimentaires.

Les démarches *production d'Œufs* en quelques mots :

Valorisation des ovoproduits :

Le groupe COCORETTE dispose de sa propre casserie, Blanchard OVOBIO, qui revalorise les œufs cassés en ovoproduits. Ces ovoproduits sont destinés à l'industrie agroalimentaire sous différentes formes : œuf entier, jaune ou blanc. Chez Blanchard OVOBIO, les œufs cassés sont transformés en préparations liquides adaptées aux besoins des industriels, avec éventuellement ajout de sucre ou de sel. Ces liquides sont pasteurisés pour éliminer les microorganismes pathogènes avant d'être intégrés directement dans les recettes. Cette démarche permet de valoriser les co-produits des centres de conditionnement et contribue activement à la lutte contre le gaspillage alimentaire.

	2020-2021	2021-2022	2022-2023	2023-2024	2024-2025	Variation
TOTAL	5 193	6 215	5 729	5 697	6 483	+13,8 %

Tableau 11 : Tonnage des ovoproduits COCORETTE

Nous constatons une augmentation des volumes à la suite d'une demande plus importante des industriels.

Les démarches *Distribution Verte* en quelques mots :

Valorisation des végétaux

Pour éviter le gaspillage, SICAP s'associe à l'application mobile Too Good to Go pour vendre ses denrées alimentaires. Un magasins GAMM VERT propose déjà ce service qui, à terme, sera déployé dans l'ensemble du réseau SICAP. L'objectif est de proposer aux clients des paniers de produits à dates courtes à des prix attractifs afin de limiter le gaspillage alimentaire.

	2020-2021	2021-2022	2022-2023	2023-2024	2024-2025	Variation
TOTAL alimentaire	111	1 466	3 059	4015	2207	- 45 %
TOTAL Végétaux	/	/	2 832	3781	1477	-61%

Tableau 12 : Nombre de paniers / végétaux sauvés SICAP

Nous observons une baisse du nombre de paniers Too Good To Go, liée à une réduction de nos offres. Nous avons arrêté notre engagement à la suite d'une baisse des sollicitations.



3.2.2.3 Protection de la biodiversité et du vivant

Dans une volonté de réduire l'impact des pratiques agricoles sur l'environnement, le Groupe NORIAP promeut les dispositifs favorisant la biodiversité.

NORIAP	NOVIAL & YSEO	COCORETTE
• 70 hectares de surfaces fleuries • 6 ruches • Bas carbone • 10 nichoirs de chouette effraie • 22 membres Hunter Compagny	• Fondation de l'association Poul' Haies Arbres. • 1 nichoir de faucon pèlerin • Gamme d'aliment BBC ecométhane	• 175 hectares de parcours poules plein air avec arbres plantes

Biodiversité & productions végétales :

NORIAP s'approprie de plus en plus les enjeux de biodiversité au sein des productions végétales via des cahiers des charges spécifiques en donnant une valeur / rémunération aux adhérents afin d'inciter ces derniers à prendre en compte cette problématique. Sur le périmètre de la coopérative NORIAP, on dénombre :

- 88 hectares de surfaces fleuries, mises en place dans le cadre des cahiers des charges de production de blé sur les départements de l'Oise, Seine-Maritime et Somme.

	2020-2021	2021-2022	2022-2023	2023-2024	2024-2025	Variation
TOTAL (ha)	91	70	70	88	152	73%

Tableau 13 : Hectares de surfaces fleuries

Ces parcelles fleuries viennent enrichir la biodiversité de l'agrosystème, et servent de couloir agroécologique favorisant la colonisation des insectes pollinisateurs et des prédateurs naturels des parasites des cultures présentes dans les alentours. Ceci permet de réduire l'utilisation de produits de synthèse pour la défense des cultures contre les insectes parasites.

L'augmentation du nombre de contrat filière blé engendre une augmentation des hectares de surface fleurie.

NORIAP est également engagée dans le collectif Sols Vivants, initié par la fondation Earthworm. C'est à une démarche collective vers des modes de production agricole favorisant le stockage du carbone dans des filières bas carbone. En plus de ces aménagements propices à la biodiversité, NORIAP possède 6 ruches.

	2019-2020	2020-2021	2021-2022	2022-2023	2023-2024	2024-2025	Variation
Quantité de miel « NORIAP » (10 ruches)	200 kg	100 kg	200 kg	20 kg	20 kg	60kg	200%

Tableau 14: Production annuelle en miel NORIAP et nombre de ruches installées

Les années précédentes le rucher Noriap a subi de lourdes pertes en raison d'une forte présence de frelons asiatiques. Les quelques ruches ayant survécu à l'hiver se sont renforcées avec colonies. Nous ne réalisons plus de suivi des ruches pour les agriculteurs ni pour nos collègues de Novial.



3.2.2.3.1 Biodiversité & productions animales :

Chez NOVIAL, l'aspect biodiversité est abordé sous deux angles. Sur le site industriel de Noyelles-sur-Escout notamment avec un nichoir pour faucons pèlerin suivi par le GON (Groupement Ornithologique du Nord) et en partenariat avec les éleveurs au travers de l'association Poul'Haies Arbres. Le nichoir installé sur la tour de fabrication de l'usine accueille un couple de faucon pèlerin chaque année

Par ailleurs, NOVIAL a fondé, en 2019, une association en partenariat avec des éleveurs de poules pondeuses (Poul'Haies Arbres) pour promouvoir l'agroforesterie. Au-delà du bien-être évident que cela apporte aux volailles, c'est tout un espace (de 1 à 16 ha) qui est arboré et permet un raisonnement en biodiversité tant sur l'aspect faunistique que floristique. Aujourd'hui ce sont un peu plus de 66 834 plantations qui sont effectives soit l'équivalent de 488 hectares de parcours.

Chez YSEO, la démarche Eco-Méthane menée par l'association Bleu Blanc Cœur est un projet fort pour lutter contre les émissions de gaz à effet de serre. Le principe est d'équilibrer la ration des vaches laitières en oméga 3 pour éviter des rejets de méthane du troupeau. Chaque éleveur participant à cette démarche s'engage individuellement à transmettre chaque mois ses analyses de lait. Grâce à celles-ci et à la qualité de ses acides gras, l'association Bleu Blanc Cœur (via une méthode reconnue par les Nations Unies) comptabilise les économies de méthane permises par une alimentation différente de chacune des exploitations laitières par rapport à une agriculture plus conventionnelle. A la fin de chaque année, les éleveurs reçoivent une synthèse pour promouvoir leur démarche.

	2020	2021	2022	2023	2024	Variation
Economie de méthane des éleveurs YSEO engagés BBC	98 t	100 t	96 t	90 t	90 t	0%

Tableau 15 : Tonnage de méthane économisé avec la démarche BBC chez YSEO

Le nombre d'éleveurs engagés dans la démarche BBC est constant.

3.2.2.3.2 Biodiversité & production d'Oeufs :

Enfin, comment parler de réduction de son empreinte carbone sans parler de l'engagement du groupe COCORETTE sur des élevages Label Rouge avec des poules élevées en plein air.

En 1983, à Sainte-Catherine-les-Arras (62), Charles et Lucienne Gluszack fondent Cocorette avec l'ambition de renouer avec les pratiques traditionnelles en offrant aux consommateurs des œufs de qualité, produits à la ferme. Aujourd'hui, Cocorette propose une gamme variée : des œufs fermiers Label Rouge, des œufs issus de l'agriculture biologique et des œufs de poules élevées en plein air. Le respect du bien-être animal et les engagements RSE constituent les piliers de son développement.

Pour atteindre ces objectifs, Cocorette s'appuie sur une filière organisée autour d'un réseau de petits producteurs répartis par régions. Afin de garantir une qualité supérieure, l'entreprise a choisi d'aller au-delà des exigences réglementaires en élaborant son propre cahier des charges, centré sur la petite taille des élevages. Cette démarche a été officiellement reconnue en 1998 par le ministère de l'Agriculture, avec l'attribution de l'appellation « œuf fermier ».

Cocorette!



Les critères à respecter pour une certification « œuf fermier » sont nombreux (liste non exhaustive) :

- Alimentation : 70 % de céréales et issues (contre 60 % exigés pour le plein air).
- Ponte et collecte : nids paillés, ramassage à la main (au lieu de nids collectifs et tapis roulant pour le Label Rouge).
- Petites fermes : maximum 3 800 poules, favorisant le bien-être animal, le confort de l'éleveur et limitant les nuisances sonores et olfactives.
- Élevage en plein air : parcours extérieur avec 4 à 8 m² par poule (la norme européenne impose 4 m²).

Cela représente sur l'exercice 2024-2025 plus de 980 arbres plantés.

Le respect des cahiers des charges est garanti par l'organisation d'audits de contrôle par COCORETTE. Chaque région possède son équipe de techniciens permettant de contrôler de manière récurrente toutes les fermes du réseau.

	2020-2021	2021-2022	2022-2023	2023-2024	2024-2025	Variation
Nombre d'arbres plantés dans les parcours COCORETTE	1 620	1 620	1 160	1 100	980	-8,9 %

Tableau 16 : Nombre d'arbres plantés sur les parcours COCORETTE

Le nombre d'arbre par parcours est lié directement au nombre de poule des éleveurs engagés dans la démarche Label Rouge de COCORETTE comme nous avons moins d'éleveurs engagés sur l'exercice, nous avons moins d'arbres plantés.

3.2.2.3 Biodiversité & distribution verte :

La préservation de la biodiversité est un enjeu également pour SICAP notamment en interrogeant son partenaire Teract. Les deux directions échangent régulièrement sur les pistes d'amélioration et les actions envisagées au sein des jardineries

3.2.2.4 Pratiques culturelles et solutions de substitutions

NORIAP	NOVIAL
• 16 sites de collecte Bio dont 3 sites de séchage • 95 adhérents en ACS • 153 exploitations HV2 et 12 HVE3 • 8 exploitation Global GAP 7 Vegaplan	• 33 000 tonnes d'aliments bio fabriqués • 1 site dédié

La coopérative s'engage activement dans le développement de modes de production agricoles plus durables : agriculture biologique, agriculture de conservation des sols et agriculture raisonnée. Ces pratiques représentent aujourd'hui 36 000 tonnes de blé pour le programme *Nestlé Sols Vivants* et 892 tonnes de pois pour la même filière. NORIAP a également obtenu la certification environnementale HVE niveau 2 pour 153 exploitations, ainsi que la certification HVE niveau 3 pour les 12 exploitations auditées. La promotion de l'agriculture biologique et des produits bio constitue un enjeu stratégique pour le groupe NORIAP. Chaque fois que cela est possible, les filiales contribuent à son développement.

	2020-2021	2021-2022	2022-2023	2023-2024	2024-2025	Variation
Part du chiffre d'affaires réalisé en Bio par nos filiales engagées*	10 %	8 %	5.8 %	7.4%	8%	14%

Tableau 17 : Part du chiffre d'affaires réalisé en Bio par exercice par nos filiales engagées

*La part du chiffre d'affaires Bio est bien calculé sur l'ensemble du périmètre DPEF car inclus les sociétés Somat et Cobalys au dénominateur et au numérateur avec pour valeur 0 au numérateur.

Le chiffre d'affaires bio est stable peu de variation. La variation est due au différentiel de collecte.



3.2.2.5 Sobriété énergétique

Energie & productions végétale :

	2020-2021	2021-2022	2022-2023	2023-2024	2024-2025	Variation
Consommation totale (Mwh)	40 710	50 648	38 397	40 440	47 277	17%

Tableau 18 : Consommation totale Gaz et Électricité (périmètre DPEF)

(L'ensemble des définitions et périmètres associés aux indicateurs présentés ci-dessous est présenté en note méthodologique de la présente DPEF.)

La consommation énergétique est en augmentation suite à une campagne de séchage plus importante .

Nous avons réalisé une première fois notre bilan carbone campagne 2022/2023

POUR DPEF							
		Périmètre DPEF*	%		Périmètre hors DPEF**	Total général	%
Scope 1		6 435,32	0,32%		2 742,29	9 177,60	0,42%
Scope 2		883,29	0,04%		51,89	935,18	0,04%
Scope 3		1 978 336,19	99,63%		178 879,95	2 157 216,14	99,53%
TOTAL :		1 985 654,79	100%		181 674,12	2 167 328,92	100%
*COBALYS, COCORETTE CONDITIONNEMENT, COOPERATIVE, NOVIAL, SICAP, SOMAT, YSEO							
** Transepi, Neo Negoce							

Sur le périmètre DPEF nous suivons également la consommation en carburant.

	2020-2021	2021-2022	2022-2023	2023-2024	2024-2025	Variation
Consommation totale (l)	1 375 792	1 360 376	1 095 763	1 025 909	908 283	-11 %

Tableau 19 : Consommation totale carburant (périmètre DPEF)

Nous avons baissé notre consommation en carburant notamment grâce au passage d'une partie de la flotte NOVIAL à l'Oléo 100 ainsi qu'une diminution des poids lourds chez YSEO.

Energie & productions animales :

NOVIAL est certifiée ISO 50 001 sur ses 3 principaux sites de production et l'activité transport, soit plus de 80% de la facture énergétique globale de NOVIAL. La maîtrise des coûts énergétiques est un enjeu stratégie car la production et le transport des aliments sont très énergivores.

Transports & productions végétales :

Le transport des céréales est un enjeu stratégique pour la filière. La coopérative NORIAP est la seule coopérative au nord de Paris proposant un bouquet logistique unique et significatif avec des alternatives moins émissives en GES (gaz à effet de serre).

Avec 5 silos embranchement trains ou péniches, l'organisation logistique de NORIAP permet d'approvisionner chaque jour des acheteurs de proximité comme des clients frontaliers. Ce qui représente aujourd'hui un facteur-clé de compétitivité pour le secteur.

Trains	Péniches
226 557 t	180 234 t
Equivalence camions 30 t : 7551	Equivalence camions 30 t : 6007
24 % de la collecte	19% de la collecte

Tableau 20 : Volumes trains péniches - Périmètre NORIAP R 24



Transport, stockage, manutention : toute une filière est chaque jour en action, de la collecte à l'expédition des grains. Elle s'appuie sur de nombreuses infrastructures réparties sur l'ensemble du territoire. Notre coopérative dispose ainsi d'un maillage de plus de 140 centres de collecte et/ou de stockage, présents tout particulièrement au cœur des zones de production céréalière des Hauts-de-France et de la Seine-Maritime mais aussi au plus près des sites d'exportation. La filière logistique bénéficie également de nombreux axes de communication pour transporter les céréales, ainsi que d'un important réseau de ports céréaliers maritimes et fluviaux, de Dunkerque à Rouen.

La logistique apparaît donc comme un maillon stratégique des processus de production et de distribution. C'est elle qui garantit le transfert des marchandises des producteurs vers les intermédiaires puis les acheteurs finaux. Son efficacité est ainsi déterminante pour répondre aux demandes des marchés dans un contexte de concurrence de plus en plus vive.

Transport & productions animales :



Avec plus de 50 % de la facture consolidée du groupe en gasoil à sa charge, NOVIAL a fait partie des premières entreprises à adhérer au programme de l'ADEME Objectif CO₂.

Le dispositif Objectif CO₂ du programme EVE (Engagement Volontaire pour l'Environnement) accompagne les entreprises pour agir durablement sur leur impact environnemental et valorise leur performance énergétique.

La charte Objectif CO₂ s'inscrit dans une démarche globale de lutte contre le changement climatique et accompagne les transporteurs pour réduire leurs émissions de gaz à effet de serre (GES) et de polluants atmosphériques. NOVIAL a décidé de rouler à l'Oléo 100 pour les véhicules compatibles. Ce programme est développé depuis mai 2021.

	2020-2021	2021-2022	2022-2023	2023-2024	2024-2025	Variation
Taux de véhicule roulant à l'Oléo 100	18 %	35 %	65 %	62%	89%	44 %

Tableau 21 : taux de véhicule roulant une partie de l'année avec l'Oléo 100 flotte NOVIAL (flotte non dédiée)

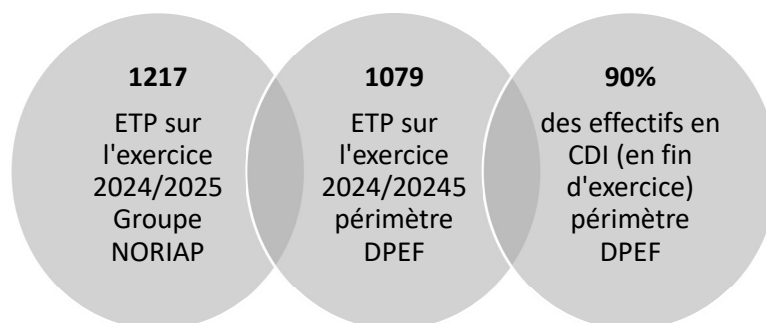
La flotte en oléo 100 progresse, il ne reste plus que 3 véhicules en transition.



3.2.3 Accompagner et mobiliser nos salariés

3.2.3.1 Développement du capital humain, gestion des compétences

Détecter, attirer et recruter les talents est un enjeu majeur dans l'ensemble des activités du Groupe NORIAP. Pour préserver et développer son capital humain en cohérence avec sa stratégie et son environnement, le Groupe NORIAP met en œuvre des programmes de formation qui renforcent l'employabilité de ses collaborateurs, garantit de hauts standards en matière de santé et de sécurité au travail, et s'attache à renforcer le sentiment d'appartenance au Groupe NORIAP et à ses valeurs.



Pour accompagner les besoins évolutifs de nos métiers et répondre aux attentes de nos collaborateurs, nous mettons en place les actions nécessaires dans les domaines de la formation, de la gestion des compétences et du recrutement.

- Formation : pilier important dans la gestion des compétences et de la performance de nos structures Des programmes de formation sont élaborés et mis en place chaque année pour répondre à 3 axes stratégiques de développement : maintenir et développer les compétences métiers, assurer la sécurité des personnes et renforcer le management et l'accompagnement des salariés. Nous développons également de la formation interne et du tutorat qui permettent de répondre au plus près possible aux besoins de nos métiers et de capitaliser sur les compétences existantes au sein de nos entités.

Formation	2020-2021	2021-2022	2022-2023	2023-2024	2024-2025	Variation
Nb de collaborateurs formés	561	608	577	579	539	-7%
% de collaborateurs formés	66 %	71 %	55 %	54%	51%	-6%
Nombre d'heures de formation par salarié formé	20	18	20	20	16	-20%

La diminution des heures de formation s'explique principalement par le report ou ralentissement de certains projets, et des contraintes économiques de certaines activités entraînant une limitation aux formations obligatoires.

- Gestion des compétences : en lien directe avec la formation, la gestion des compétences s'appuie sur des grilles de compétences définies par métier et par fonction et sur un processus d'appréciation et d'évaluation annuel structuré. Ce processus permet de suivre le développement des compétences en lien avec l'évolution des besoins de nos métiers. C'est aussi un élément essentiel dans la mobilité interne de nos collaborateurs.



3.2.3.2 *Attractivité et rétention des talents*

L'ensemble des entités du groupe en lien avec les services de communication et des ressources humaines travaillent sur le développement de l'attractivité de notre groupe avec une volonté d'attirer et de retenir les talents.

Le sujet de l'attractivité constitue un élément à part entière de la stratégie RH pour lequel le Groupe NORIAP s'engage par la mise en place des actions suivantes :

- Un processus d'intégration des nouveaux entrants : il est défini en plusieurs étapes afin d'accompagner au mieux les nouveaux embauchés et leur permettre d'intégrer le plus rapidement possible la dimension du groupe, les connaissances métiers et organisationnelles nécessaires pour une bonne prise en main des postes. Dans ce cadre, différentes actions sont mises en œuvre : guide d'accueil, parcours de découverte de l'entreprise et du groupe, le tutorat, les entretiens de suivi et le rapport d'étonnement.
- Le développement de la digitalisation au sein du groupe : c'est une des ambitions du projet nouvelle ère qui conduit le Groupe NORIAP à développer une stratégie digitale multicanale, pour toucher l'ensemble de ses partenaires, salariés, commerciaux, financiers et techniques. Pour information, une partie des canaux sont publics. C'est le cas du site web institutionnel, du blog et des réseaux sociaux, sur lesquels le Groupe NORIAP est très actif. Sur LinkedIn, il s'agit de développer l'attractivité de la marque employeur du groupe, tandis que sur Twitter l'objectif est d'informer l'écosystème des orientations et positions prises par le groupe. La communication sur Facebook se destine principalement aux agriculteurs, et vise à développer une relation de proximité et de l'interaction. Les contenus sur chacun de ces médias sont adaptés et différenciés. A travers la diffusion de nos annonces sur les réseaux sociaux, nous continuons à développer notre marque employeur et faisons connaître nos opportunités d'emplois au plus grand nombre. Depuis octobre 2022, le groupe est également présent sur TikTok pour échanger davantage avec les jeunes.
- Partenariats et emplois locaux : des partenariats sont organisés avec des écoles afin de faire connaître aux jeunes générations les métiers du groupe et ainsi attirer les étudiants qui se spécialisent dans les secteurs de la coopérative.

Nous collaborons avec de nombreuses écoles agricoles (maisons familiales rurales et lycées agricoles) ainsi qu'avec plusieurs écoles d'ingénieurs et universités réparties sur l'ensemble du territoire du Groupe NORIAP afin de répondre à nos besoins en recrutement.

Au cours du dernier exercice, nous avons renforcé notre présence lors d'événements organisés par ces établissements en lien avec nos métiers. Ces journées dédiées nous permettent de promouvoir le Groupe et d'attirer des profils intéressants.

Par ailleurs, des contrats d'alternance et de stage sont régulièrement proposés au sein du groupe pour participer activement à la formation des jeunes. Ce sont 34 alternants qui ont été recrutés en 2024/2025 pour le périmètre de la DPEF.

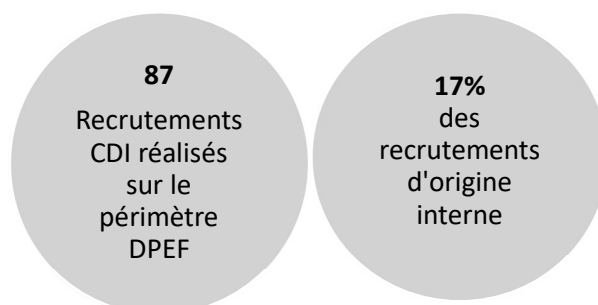
- Recrutements : face à la croissance du Groupe NORIAP et dans le cadre de sa stratégie de diversification, nos besoins en ressources et compétences sont grandissants avec un fort besoin en recrutement. Qu'il soit interne ou externe, notre processus de recrutement permet de répondre aux attentes de nos métiers et de recruter les savoir-faire et les savoir-être nécessaires. En quelques chiffres :



Recrutement	2020-2021	2021-2022	2022-2023	2023-2024	2024-2025	Variation
Total (DPEF)	365	312	290	249	254	2%
Salariés recrutés en CDI	128	97	94	107	87	-19%
Salariés recrutés en CDD sauf saisonniers	237	215	107	142	167	18%

Tableau 22 : Suivi des recrutements (évolution du périmètre cette année avec l'ajout de blanchard SAS et blanchard OVOBIO)

Le recrutement en 2024/2025 c'est :



Nous restons sur une bonne dynamique de recrutement en CDI sur tout le périmètre du groupe. La variation du recrutement reste liée à l'évolution des besoins selon la conjoncture de chaque structure et la situation du marché de l'emploi. Le recours aux contrats en CDD reste fluctuant selon les besoins des activités.

Notre processus de recrutement permet de répondre aux besoins dans un délai qui reste relativement court malgré un contexte de forte tension sur le marché de l'emploi.

Pour les métiers du grain, nous recrutons également plus de 275 saisonniers chaque année pour les besoins de la haute période de collecte. Ce sont des emplois de jeunes en local autour de nos silos de collecte. Une réunion d'accueil des saisonniers est organisée chaque année avant la moisson pour leur présenter l'entreprise, les activités, l'organisation de la moisson avec un focus important sur les règles et consignes de sécurité à respecter. En fonction des missions et des tâches qui leur seront confiées, les saisonniers sont formés à la conduite en toute sécurité après validation de la visite médicale par le médecin du travail.

	2020-2021	2021-2022	2022-2023	2023-2024	2024-2025	Variation
Nombre de saisonniers formés	141	137	138	127	112	-8 %
Nombre d'heures de formation	1 022	1 017	1 008	917	784	-9 %

Tableau 23 : Suivi de la formation des saisonniers coopérative NORIAP

- Le collège des associés non coopérateurs est une section qui regroupe des salariés qui souhaitent s'impliquer dans la stratégie du groupe et montrer leur engagement dans la réussite du projet coopératif. A travers le capital détenu en tant qu'associés non coopérateurs, ce collège désigne 2 administrateurs qui siègent au sein du conseil d'administration avec une voix délibérative et participent à toutes les décisions dans cette instance fondamentale pour la vie de notre groupe coopératif. Aujourd'hui 297 salariés actifs sont porteurs de part au sein du Groupe NORIAP, soit 28 % de l'effectif CDI groupe.



3.2.3.3 Santé et Sécurité au travail

Assurer des conditions de travail sûres est indissociable de l'attractivité de nos métiers pour le bien-être des salariés. Cet enjeu s'impose dans toutes nos lignes d'actions que ce soit vis-à-vis de nos collaborateurs ou de nos partenaires et sous-traitants.

Dans le cadre de nos programmes de prévention, les différentes entités du Groupe NORIAP ont identifié les types de risques les plus significatifs en termes de fréquence et de gravité en fonction des spécificités de leurs métiers. Chaque entité a ainsi décliné ses propres objectifs et plan d'actions afin de les réduire et de les maîtriser :

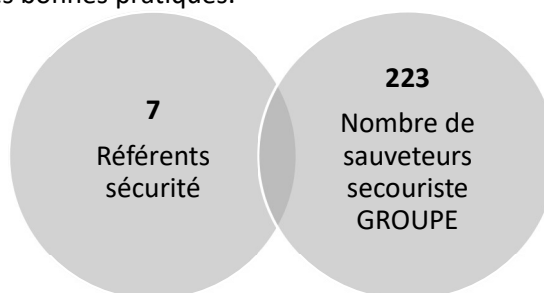
- Programme de prévention Groupe NORIAP : en fonction des risques identifiés, un programme de prévention est défini et présenté chaque année auprès des représentants du personnel CSE et CSSCT. L'objectif est d'identifier les actions prioritaires à mettre en œuvre pour réduire en permanence les risques identifiés.
- Audits internes : notre processus d'audits internes permet de vérifier la bonne mise en application des consignes QSE (Qualité Sécurité Environnement) définies et d'assurer également la sensibilisation du personnel terrain sur la sécurité. C'est un véritable outil d'amélioration continue et d'animation sur un sujet aussi prégnant et sensible qu'est la sécurité.

	2020	2021	2022	2023	2024	Variation
Nombre de sites audités	45	40	53	41	59	+40%
Note globale obtenue QSE (sur 10)	8,6	8,9	8,5	8,8	9,2	5%

Tableau 24 : Bilan des audits internes QSE- année civile -périmètre coopérative NORIAP

Hausse des sites auditées suite à une demande client sur les contrats filières
Nous sommes satisfaits car nous avons depuis 5 ans une note supérieure à 8,5.

Les référents sécurité jouent un rôle de relais du service Groupe QSE au sein de chaque entité afin d'assurer la mise en œuvre des procédures et consignes dans un souci d'harmonisation des pratiques et d'animation sur le terrain. Des réunions trimestrielles sont organisées afin de traiter les plans d'action et de partager les bonnes pratiques.



Indicateurs d'accidentologie : le suivi mensuel des indicateurs d'accidentologie (TF/TG) nous permet d'assurer une vigilance permanente de l'exposition de nos collaborateurs aux risques sécurité. Ce pilotage nous permet d'intervenir de manière ciblée sur les risques ainsi relevés.

	2020-2021	2021-2022	2022-2023	2023-2024	2024-2025	Variation
Taux de gravité (TG) des accidents de travail avec arrêt	0,9	0,3	0,46	0,46	0.33	-28%
Taux de fréquence (TF) des accidents de travail avec arrêt	23,53	9	12,65	14.2	14.92	5%

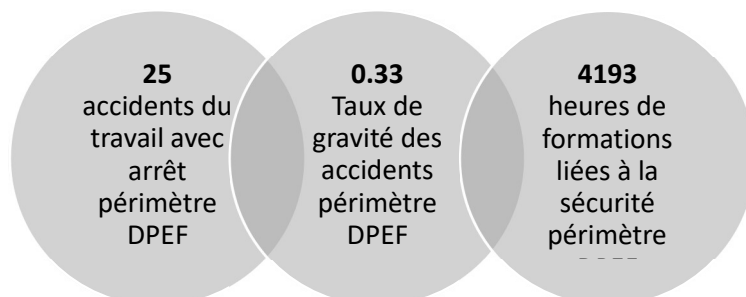
Tableau 25 : Suivi du TG groupe (périmètre DPEF)*

* Seuls les arrêts de travail officiellement reconnus sont pris en compte dans cet indicateur.



SOMAT, SICAP et COCORETTE ont enregistré moins d'accidents, ce qui a entraîné une réduction des jours perdus et, par conséquent, une baisse du taux de gravité.

La sécurité en 2024/2025 c'est :



3.2.3.4 Diversité et égalité de traitement

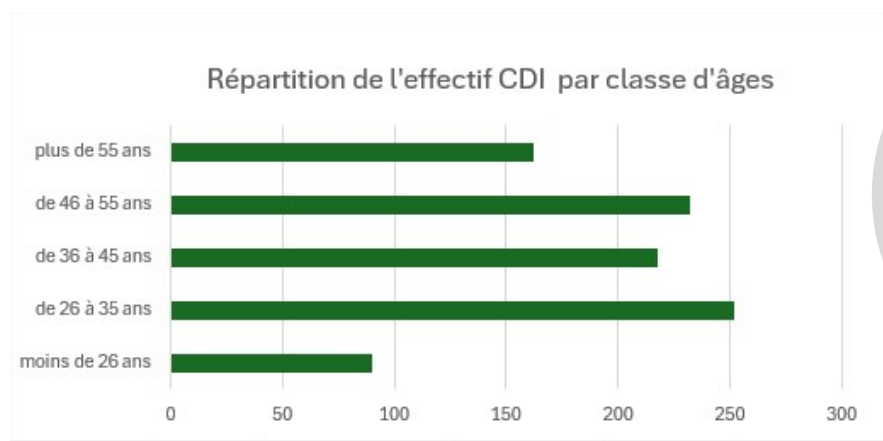
Le Groupe NORIAP s'attache à traiter ses collaborateurs dans un esprit d'ouverture et d'équité, dans le respect de leur dignité et de leur intégrité physique et morale.

Les collaborateurs du groupe sont ainsi recrutés sans discrimination de genre, d'âge, d'origine, de religion, d'orientation sexuelle, d'apparence physique, d'état de santé, de situation de handicap, ou d'opinion politique.

Pour le Groupe NORIAP, la diversité des collaborateurs est également un levier important sur lequel nous nous efforçons de suivre des indicateurs précis :

- Notre pyramide des âges est à l'équilibre entre les jeunes talents et les salariés experts. Pour le groupe c'est une opportunité en termes de dynamisme pour l'attractivité de nouveaux employés et une richesse pour les connaissances acquises en interne.

Pour rappel, ces effectifs incluent tous les contrats hors stagiaires.



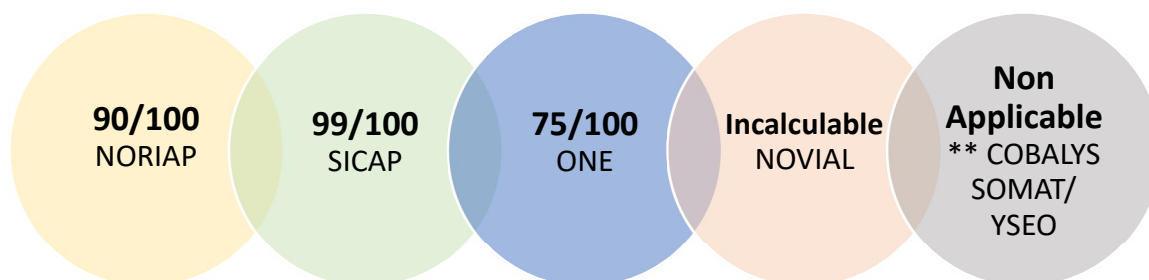
42 Ans âge moyen de nos collaborateurs péricône DPEF

	2020-2021	2021-2022	2022-2023	2023-2024	2024-2025	Variation
Evolution de l'effectif en ETP	1 108	1 122	1 116	1047	1079	3%
Age moyen de nos collaborateurs	41	42	41	41	42	2,4%

Tableau 26 : Suivi de l'effectif (péricône DPEF)*

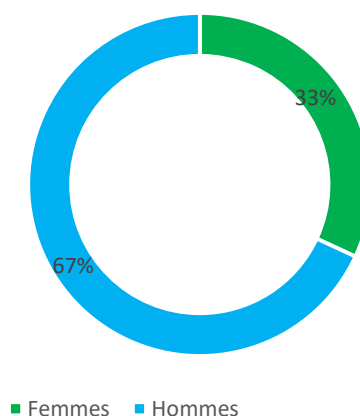


- En termes d'égalité professionnelle entre les hommes et les femmes, nous nous sommes assujettis aux critères de calculs de l'Index Egapro, nous permettant de mesurer les indicateurs suivants :
 - Écart de rémunération
 - Écart du taux d'augmentation
 - Retour de congé maternité
 - Hautes rémunérations



**Non soumis à l'obligation Egapro

Répartition Femmes/Hommes de l'effectif
(effectifs au 30/06/2025)



- Recours à des ESAT

La promotion de la diversité et l'égalité de traitement s'appliquent également dans le choix de nos prestataires de service. En effet, nous externalisons certaines prestations auprès d'établissements et services d'aide par le travail (ESAT) locaux.

3.2.3.5 Qualité de vie au travail

La qualité de vie au travail s'appuie dans le Groupe NORIAP sur la qualité du dialogue social au sein des entités qui le constituent. Pour cela, ces dernières organisent généralement de façon mensuelle, des réunions avec les élus des comités sociaux et économiques. Ceux de la coopérative NORIAP, de NOVIAL, de ONE et de SICAP comprennent en particulier une commission spéciale pour la santé, la sécurité et les conditions de travail des salariés (CSSCT).

Nous avons initié en 2023, une démarche Groupe sur la QVT (Qualité de Vie au Travail) afin de concilier les conditions de travail pour les salariés et la performance globale des entreprises. Cette démarche s'appuie sur 6 axes à valoriser :



- Engagement du Management
- Relations au travail /climat social
- Contenu du travail
- Santé au travail
- Compétences et parcours professionnels
- Egalité professionnelle

Sur le périmètre du groupe, 94 % des salariés sont couverts par au moins un accord d'entreprise et 91 % des salariés bénéficient d'accords sur l'intéressement et l'épargne salariale.

Les principaux accords en vigueur au sein du Groupe concernent :

- La gestion du temps de travail
- La mise en place du Compte Epargne Temps
- La gestion du télétravail
- La gestion des jours de carence
- L'octroi des primes d'astreintes
- La mise en place de l'intéressement et de la participation
- La mise en place de l'épargne salariale

Ces accords permettent de répondre au mieux aux besoins de l'entreprise en termes de gestion et d'organisation du travail tout en apportant des avantages sociaux aux salariés. Ces accords traduisent aussi le bon climat de négociation entre les directions et les représentants syndicaux signataires de ces accords.

	2020-2021	2021-2022	2022-2023	2023-2024	2024-2025	Variation
Taux de turn-over	9 %	12 %	12,3 %	13 %	11%	-15 %

Tableau 27 : Suivi du taux de turn over (périmètre DPEF)



Le taux de turnover est passé de 13 % à 11 %, traduisant une amélioration notable de la fidélisation des collaborateurs. Cette évolution s'explique par la mise en place d'actions RH et QSE favorisant l'accompagnement des collaborateurs ainsi qu'une meilleure intégration des nouveaux arrivants. Ces initiatives ont contribué à accroître l'engagement des équipes et à réduire les départs volontaires.

Nous avons mis en place en mai 2023, une démarche de cooptation qui consiste à ce qu'un salarié du groupe puisse recommander une personne de son réseau pour un poste à pourvoir. Les avantages de la cooptation sont multiples :

- Elle constitue un moyen de sourcing complémentaire.
- Elle permet d'approcher des candidats avec des profils plus diversifiés.
- Le recrutement devient plus rapide avec plus de succès.
- Elle permet de baisser le turn-over.



- Elle contribue au développement de la Marque Employeur.

Accompagnement aux pratiques sportives

Dans le cadre de la participation du CSE NORIAP aux activités sociales et culturelles, plusieurs collaborateurs ont bénéficié d'un remboursement de 40 € pour l'adhésion à un club sportif ou une activité culturelle.

Promouvoir le lien Nation /entreprise

Afin de promouvoir le lien Nation-armée et soutenir l'engagement dans les réserves, le Groupe NORIAP va lancer sur l'exercice 2025/2026 un recensement des collaborateurs engagés dans les réserves.

3.2.4 Répondre aux attentes du consommateur et de la société

Le Groupe NORIAP s'efforce de répondre aux attentes sociétales qu'elles soient de l'ordre de la qualité et de la sécurité alimentaire, des engagements en faveur du développement durable ou encore d'achats responsables auprès de fournisseurs locaux.

Ces attentes impliquent des changements profonds dans les pratiques culturales et la gestion des exploitations chez les agriculteurs que nous accompagnons, mais également chez les clients industriels, en demande d'une traçabilité parfaite du champ à l'assiette.

3.2.4.1 Santé et sécurité des consommateurs

NORIAP	NOVIAL	SICAP
•Analyses laboratoire •SIS •Cahier des charges	•Analyses laboratoire •Oqualim •Cahier des charges	•Audits des rayons terroirs

Consommateurs & productions végétales :

Chaque entité du groupe élabore un plan de surveillance avec des analyses internes et externes adaptées aux besoins de la coopérative et aux exigences de ses clients en répondant constamment aux nouvelles demandes du marché et aux contextes réglementaires.

	2020-2021	2021-2022	2022-2023	2023-2024	2024-2025	Variation
Taux conformité analyse contaminants	99 %	99 %	99 %	99.6%	99.4%	0%

Tableau 28 : Suivi du taux de conformité analyse *

*Le taux de conformité des analyses contaminants concerne seulement le périmètre de COCORETTE.

Chaque année, COCORETTE réalise un plan de surveillance sur les salmonelles en élevage et centre de conditionnement. Le taux de conformité avoisine les 100 % car les contrôles sanitaires sont très importants dans cette structure.

La coopérative NORIAP est aussi engagée dans une démarche de qualité sur le sans insecticides de stockage (SIS).

	2020-2021	2021-2022	2022-2023	2023-2024	2024-2025	Variation
Nombre de silo SIS	15	17	17	17	17	0 %

Tableau 29 : Nombre de silo NORIAP sans insecticides de stockage (SIS)

Nous n'avons pas davantage de silo sans insecticides de stockage car nous avons atteint notre marché optimal sur ce créneau commercial.



La coopérative NORIAP est reconnue pour son savoir-faire dans ce domaine car historiquement l'insecticide n'est utilisé dans le stockage que de manière curative. Notre spécialisation dans les débouchés filière augmente cette renommée auprès des industriels et des grands groupes agro-alimentaires.

Consommateurs & productions animales :

NOVIAL adhère à Oqualim. C'est une association qui mutualise les plans de surveillance des adhérents afin d'avoir une visibilité nationale sanitaire des matières et produits finis.

NOVIAL met en œuvre plus de 50 cahiers des charges et ce nombre est grandissant au fil des années.

3.2.4.1.1 Consommateurs & production d'œufs

L'objectif de COCORETTE est de mettre en avant la filière française des œufs : depuis les accouvoirs jusqu'aux centres de conditionnements ou de transformation des œufs, en passant par les éleveurs et les fabricants d'aliments.

La force de cette démarche repose notamment sur un outil performant de suivi de la traçabilité dans la filière. Ainsi, à chaque niveau de la filière, depuis le couvoir jusqu'à l'éleveur de poules pondeuses, l'ensemble des mouvements d'animaux et leur alimentation est tracée. Cette démarche assure une sécurité sanitaire avec un plan de contrôle sur l'œuf en élevage et en centre de conditionnement.

3.2.4.1.2 Consommateurs & distributions vertes :

Les magasins SICAP sont audités par un organisme tiers indépendants 6 fois par an sur l'ensemble de leur rayon terroir afin d'assurer la qualité sanitaire et le respect des règles d'hygiène de leurs produits.

3.2.4.2 Achats responsables et relations fournisseurs

NORIAP	NOVIAL	SICAP
•SMETA •Séquestration Carbone	•OFG •Travail sur la protéine	•Dons •Fournisseurs moins de 100 km

Responsabilité de la Supply chain chez NORIAP :

Depuis 2014, NORIAP est audité tous les 3 ans sur le référentiel SMETA (Sedex Members Ethical Trade Audit).

SMETA est une méthodologie d'audit, fournissant une compilation des meilleures techniques d'audit éthique. Il est conçu pour aider les auditeurs à mener des audits de haute qualité qui englobent tous les aspects des pratiques commerciales responsables, couvrant les quatre piliers de Sedex :

1. Environnement avec les principes de l'ISO 14001,
2. Santé et sécurité avec les principes de l'OHSAS 18001,
3. Condition de travail, grilles de salaire, la parité Homme/Femme,
4. Bonnes pratiques des affaires avec le code éthique et les bonnes pratiques avec les clients.

Responsabilité de la Supply chain chez NOVIAL :

NOVIAL s'implique sur le sujet des achats responsables en sourçant une majorité de ses matières premières dans les grands bassins du Nord de la France. Les céréales proviennent de moins de 100 km autour des usines (hors sites bio).



Par ailleurs, NOVIAL continue son travail dans la relocalisation de cultures protéiques sur le territoire en continuant son implication dans le groupe de travail Innovation protéines mené par Earthworm Fondation en collaboration avec Lidl, NORIAP, Terres Inovia, la chambre d'agriculture, et un ensemble de pilotes (acteurs de l'agro-industrie).

De plus NOVIAL est engagé dans Duralim depuis 2016 et la certification Origine France Garantie. Cette certification atteste de l'ancrage local des démarches des entreprises dans leur sourcing.

Responsabilité de la Supply chain chez SICAP :

Chez SICAP, pour contribuer au développement local et sociétal, nous nous appuyons sur deux actions : les dons à des associations locales et les achats auprès de fournisseurs locaux (moins de 100 km).

	2020-2021	2021-2022	2022-2023	2023-2024	2024-2025	Variation
Dons SICAP (€)	30 062	45 859	31 685	32 735	30 084	-8%

Lors de cet exercice, nous avons effectué des dons auprès des associations repartis comme ci-dessous :

- Alimentaires (humains) = 4775 € (Croix Rouge, Les Restos du Cœur, etc.)
- Alimentaires (animaux) = 17077 € (asso locales)
- Végétaux = 4730 € (Secours Populaire, assos locales)
- Autres= 3502€

	2020-2021	2021-2022	2022-2023	2023-2024	2024-2025	Variation
% du CA provenant de fournisseurs à moins de 100 km	20 %	21 %	17 %	15.4%	13.2%	-14%

Cet indicateur à une légère baisse suite à l'impact des contraintes logistiques et économiques de la franchise qui impose des gammes de produits « décarbonés » qui ne sont pas toujours dans un périmètre de 100kms.



4 Note méthodologique

4.1 Contexte de la démarche

Au regard du dispositif réglementaire instauré par la loi "Grenelle 2" et sa mise en conformité avec la directive européenne concernant la publication d'informations extra-financières (n°2014/95/UE), le Groupe NORIAP a réalisé sa troisième déclaration de performance extra-financière (DPEF).

Cette déclaration de performance extra-financière présente les enjeux sociaux, sociétaux et environnementaux sur les 5 pôles métiers du Groupe NORIAP et leurs appropriations en interne. Elle permet donc au groupe d'établir et de structurer une stratégie RSE en corrélation avec les Objectifs de Développement Durable, mais aussi de mettre en place des outils et indicateurs assurant le suivi des données extra-financières pour les années à venir.

L'analyse des enjeux (risques & opportunités) a été réalisée en collaboration avec les directeurs des différentes entités du Groupe NORIAP et en lien avec la stratégie d'entreprise, les perspectives d'évolution du marché et les attentes des consommateurs.

4.2 Contexte réglementaire

Le Groupe NORIAP s'appuie, pour l'établissement de cette DPEF, sur différentes législations existantes :

- **L'article 225 de la loi Grenelle 2** du 12 juillet 2010 et son décret d'application n° 2012-557 du 24 avril 2012 (version consolidée au 8 novembre 2016) relatif aux obligations de transparence des entreprises en matière sociale et environnementale.
- La transcription de la directive européenne sur le reporting extra-financier qui a donné lieu à la publication de l'ordonnance et du décret d'application suivants : **Ordonnance n° 2017-1180 du 19 juillet 2017 et Décret 2017-1265 du 9 août 2017**. Juridiquement, cette transcription a modifié les articles L. 225-102-1 et R. 225-104 à R. 225-105-2 du Code de commerce institués initialement par l'article 225 et son décret d'application de 2012.

Le Groupe NORIAP, comme le prévoit **l'article R. 225-105-1 du Code de commerce**, publiera la DPEF de l'exercice sur son site Internet, dans un délai de huit mois à compter de la clôture de l'exercice. Elle restera disponible pour une durée de cinq ans.

Conformément à la réglementation, la déclaration de performance extra-financière du Groupe NORIAP intègre :

- Le modèle d'affaires présentant les activités, marchés et clients du Groupe NORIAP, son modèle économique ainsi que les perspectives et la stratégie d'entreprise ;
- Les principaux risques associés aux différents enjeux RSE du Groupe NORIAP ;
- Les politiques appliquées pour prévenir, identifier et atténuer la survenance de ces principaux risques ;
- Les résultats de ces politiques et les indicateurs clés de performance afin de mesurer la pertinence des plans d'action mis en œuvre et l'atteinte des engagements et objectifs pris par le groupe.



4.3 Définition du périmètre

Dans le cadre de cette DPEF, pour limiter les remontées asymétriques d'information et les risques induits d'incohérence dans les calculs des indicateurs, le périmètre d'analyse a été restreint à sept entités du groupe, représentatives des quatre pôles métiers : NORIAP, NOVIAL, YSEO, SICAP, COBALYS, COCORETTE et SOMAT.

Les sept entités retenues permettent de couvrir, pour l'exercice 24/25, 86% du chiffre d'affaires du groupe et 89% des effectifs. Ce périmètre est nommé « Groupe NORIAP (périmètre DPEF) » dans le tableau ci-dessous.

Cependant, étant donné la variabilité et les spécificités des activités des différentes entités du groupe et des sept entités retenues pour la DPEF, le périmètre des indicateurs peut être amené à varier et n'inclure que certaines d'entre-elles. Par ailleurs, quelques indicateurs, jugés comme pertinents et calculables à l'échelle de tout le groupe sont mentionnés. Pour cela, le périmètre de chaque indicateur est précisé dans le tableau ci-dessous.

La DPEF couvre l'exercice en date du 01/07/2024 au 30/06/2025.

4.4 Le protocole de la déclaration de performance extra-financière

4.4.1 Collecte de données

Les données ont été collectées auprès des différents directeurs généraux et de gouvernance dans les 7 entités incluses dans le périmètre, au travers :

- d'entretiens avec la gouvernance de chaque entité,
- de remontées d'informations auprès de différents responsables de services,
- de la réunion au cours de laquelle les différents directeurs ont pu travailler sur une synthèse des risques majeurs et significatifs des 7 entités du groupe.

4.4.2 Exclusions et dérogations

Les informations complémentaires ci-dessous n'ont pas été évaluées dans le cadre de cette DPEF car non applicables et/ou non significatives :

- Engagements sociétaux en faveur de la lutte contre la précarité alimentaire : les cotations mondiales s'appliquent à notre modèle. Ainsi nous n'avons pas d'impact sur ce levier.

4.4.3 Organisation du reporting

Les porteurs de projets sont les collaborateurs chargés de collecter, saisir et consolider les données transmises par les responsables et collaborateurs des 7 entités comprises dans le périmètre et nécessaires au reporting. Ces mêmes porteurs de projets sont responsables de la fiabilité des données saisies et doivent pouvoir fournir les commentaires et pièces justificatives nécessaires à la compréhension des données.

Les porteurs de projets assurent également la fonction de validation des données et disposent d'une responsabilité suffisante pour juger de la validité des données saisies par les contributeurs. Ils ont la charge de veiller à la cohérence des données exploitées et de prendre contact avec les entités correspondantes afin de recueillir des informations complémentaires si nécessaire. La direction RSE intervient sur la validation dans un second temps pour l'ensemble des indicateurs relatifs aux quatre pôles métiers, pour un double processus de vérification.



L'Organisme Tiers Indépendant (OTI) est en charge de la vérification de la conformité et de la sincérité des données extra-financières. Cette méthodologie lui permet de s'appuyer sur un référentiel et un suivi précis des données renseignées dans la DPEF.

4.4.4 Outils mis en œuvre/méthodologie de calcul

L'ensemble des données collectées et traitées a été rassemblé dans un tableau présenté ci-après. Il compile les données collectées, leurs traitements pour chaque indicateur de suivi présent dans la déclaration de performance extra-financière, selon les 4 grands enjeux RSE (Economiques, Environnementaux, Sociaux et sociétaux).

Plus précisément, ce tableau indique la définition, la source, le périmètre et la méthode de calcul pour chaque indicateur.

Au regard du troisième exercice de cette DPEF, les indicateurs de suivi ont été sélectionnés en fonction des données accessibles et fiables. L'indisponibilité des données dans certaines entités et d'indicateurs communs seront à l'origine de la mise en place de processus de collecte et de suivi pour le prochain exercice.

4.4.5 Evaluation des risques et tableau méthodologique

1. Note méthodologique bilan carbone

1.1 Périmètre organisationnel

Le périmètre organisationnel inclut les entités suivantes : Noriap Coopérative, Néo Négoce, Novial, Yseo, Corette Conditionnement, Transépi, Cobalys, Sicap, et Somat.

1.2 Périmètre temporel

L'analyse porte sur les années 2022 et 2023, en se basant sur les données des exercices comptables respectifs. Cela permet une comparaison interannuelle pour mesurer les tendances et l'évolution des émissions de gaz à effet de serre.

1.3 Périmètre opérationnel

Les postes d'émissions pris en compte comprennent : l'énergie, les gaz frigorigènes, les achats, les immobilisations, les déplacements, le fret, les déchets, et l'usage des produits. Cette approche garantit une vision complète des sources d'émissions directes et indirectes (scopes 1, 2 et 3).

2. Collecte des données, calculs et incertitudes

La collecte des données a été réalisée en étroite collaboration avec les responsables de chaque entité du groupe NORIAP. Elle a tenu compte des spécificités opérationnelles de chaque filiale, afin d'assurer la précision et la représentativité des données utilisées pour le calcul des émissions.

Pour pallier l'absence de certaines données, plusieurs hypothèses ont été formulées, organisées ici par thème. Ces hypothèses sont cruciales pour garantir la cohérence et l'exhaustivité du Bilan Carbone, tout en admettant une certaine marge d'incertitude.

Remarques sur les cartographies des flux de certaines entités :

Somat : La cartographie finale des flux n'a pas été validée. Certaines données, notamment sur la consommation d'énergie et de gaz frigorigènes, n'ont pas été collectées.

Noriap activité Pomme de terre : de nombreuses estimations ont été nécessaires, en particulier sur les achats et les frets associés. Les données sur la consommation de gaz frigorigènes n'ont pas été collectées.

Néonégoce : La cartographie des frets n'a pas été validée. Les données calculées se limitent aux entrées de grains des agriculteurs, aux transferts entre sites et aux expéditions, sans information sur les autres produits achetés.



2.1 Énergie

Les consommations énergétiques sont classifiées selon les sous-postes :

« Électricité », pour tout ce qui concerne la consommation électrique. Le facteur d'émission « Electricité 2022 – mix moyen – Ademe ». Les données ont été relevées sur la base de relevés compteurs sauf pour les entités COBALYS et TRANSEPI

Cobalys est locataire du bâtiment, et le prix de location inclut un forfait annuel de consommation d'électricité. Une

estimation a été calculée sur la base du m².

Il est recommandé d'installer un sous-compteur afin de mesurer précisément la consommation d'électricité.

Transépi bénéficie d'une prestation globale facturée par le siège incluant l'hébergement et divers services (déchets, électricité, qualité, informatique, etc.). Aucune donnée spécifique n'est disponible pour attribuer ces consommations à Transépi, elles ont donc été consolidées avec celles de Noriap.

« Gaz », qui regroupe les consommations de Gaz naturel, Propane et Butane.

Les unités sont renseignées en KWh PCS (Pouvoir calorifique supérieur - la quantité de chaleur qui va être dégagée lors de la combustion par unité de masse ou de volume), en kg ou en litres.

« Autres énergies », qui regroupe les consommations de Fioul, gasoil, Adblue, GNR, essence et oléo 100. Les unités sont renseignées en en litres ;

2.2 Hors énergie

La section hors énergie est dédiée aux consommations énergétiques hors consommation d'électricité ou de combustible. C'est le cas des climatiseurs qui fonctionnent avec des fluides frigorigènes.

L'unité utilisée est la quantité de CO₂ émis en kg par les fuites de gaz frigorigènes.

Les entités qui n'ont pas déclaré leurs données ou qui ont indiqué ne pas avoir eu de recharge en 2022, sont indiquée à

« 0 ».

Données non relevées ou indiquées « pas de recharge » :

Climatisation bureau :

Climatisation	NEO NEGOCE	Climatisation bureaux R32
Climatisation	NOVIAL	Climatisation bureaux R32
Climatisation	SICAP	Climatisation bureaux R32
Climatisation	SOMAT	Climatisation bureaux R32
Climatisation	NEO NEGOCE	Climatisation bureaux R410A
Climatisation	SICAP	Climatisation bureaux R410A
Climatisation	SOMAT	Climatisation bureaux R410A

Climatisation process :

COOPERATIVE	Chambres froides / Coop Grains
NOVIAL	Chambres froides / frigo
SICAP	Chambres froides / frigo
SOMAT	Chambres froides / frigo
COOPERATIVE	Chambres froides / frigo Légumes

⚠ Pour les années suivantes, la vérification des données de recharge reste une priorité pour ajuster le facteur d'émission en fonction du type de gaz utilisé.



2.3 Déplacements

Déplacements domicile-travail :

Les déplacements domicile-travail sont basés sur une enquête réalisée auprès des salariés. Les taux de réponses ont été variables selon les structures, des extrapolations et ou moyennes génériques ont été prises selon les cas de figures.

Pour Cocorette qui n'a pas donné d'éléments : des véhicules diesels ont été mis par défaut (le plus représentatif du groupe en zones rurales).

Données	Facteur d'émission	Justification
Transport en commun	Train - TER 2022 Traction moyenne	1 seul contributeur vient en train
	Autobus moyen Agglomération moins de 100 000 habitants (passager.km)	1 seul contributeur vient en transport en commun
Vélo électrique	Vélo à assistance électrique (km)	1 seul contributeur
Voiture électriques	Voiture particulière Cœur de gamme - Véhicule compact Electrique (km)	Calculé à 18000 km sur 2022
Voitures essences	Voiture Motorisation essence 2018	Peu importe le type de véhicule (citadine, moyenne compact ou berline)
Voiture Ethanol		
Voitures diesel	Voiture Motorisation gazole 2018	Peu importe le type de véhicule (citadine, moyenne compact ou berline)
Voitures Hybrides	Voiture particulière Entrée de gamme - Véhicule léger Hybride rechargeable avec alimentation auxiliaire de puissance (km) Voiture particulière Cœur de gamme - Véhicule compact Hybride, mild, essence (km)	Séparation selon les types de véhicules. <i>On peut changer les FE si ça ne correspond pas (notamment mild essence / rechargeable...)</i>
Voiture Ethanol	Voiture Motorisation E85 2018	Peu importe le type de véhicule (citadine, moyenne compact ou berline)
Voiture GPL	Voiture Motorisation GPL 2018	Concerne 1 contributeur.

Déplacements Professionnels :

Nous nous appuyerons sur les comptes comptables et les frais associés

Véhicules légers de société : comptabilisés dans la partie énergie en consommation de carburant (véhicules de société) Voitures location en k€ sur base de notes de frais. Facteur associé : Service transport terrestre :

Déplacements clients / visiteurs

Données	Facteur d'émission	Justification
Cobalys	Voiture Motorisation gazole 2018	Estimation distance moyenne clients et nbr de visiteurs/client 1200 clients de 50kms de distance (le plus gros salon de cobalys)
Novial	Voiture Motorisation gazole 2018	Estimation distance moyenne clients et nbr de visiteurs/client



Yseo	Voiture Motorisation gazole 2018	Estimation distance moyenne clients et nbr de visiteurs/client 20 salons 1000 visiteurs distance moyenne de 50kms
SICAP	Voiture Motorisation gazole 2018	Passages en caisse 123000 clients avec carte=752 000 tickets 1246000 passage en caisse totaux donc 60% des tickets avec carte kms moyens 10.3kms pour Gamm vert et 14kms pour jardiland 27 054 000 kms

△ Pas d'estimation pour les structures Néo Négoces, Noriap : pour les années suivantes, prendre en compte les déplacements des agriculteurs pour les journées d'essais, l'assemblée générale, les réunions de conseils, les visites clients ...

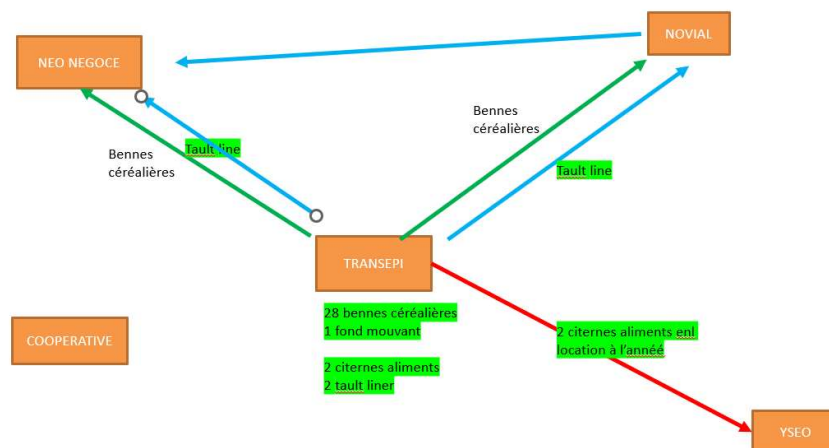
2.4 Fret

Le fret a été séparé en deux sous-postes (fret et énergie). Cette classification permet d'être cohérents avec la réglementation BEGES. Ce qui est opéré avec le matériel propre à l'entité est renseigné en litre de gasoil. Lorsque l'entité fait appel à des transporteurs externes, des tonnes.km sont saisies.

Gestion des doubles comptages Fret routier

Fret TRANSEPI / NON TRANSEPI : des lignes spécifiques ont été créées pour identifier le fret géré par TRANSEPI dans les autres structures du groupe. Pour éviter un double comptage, ces lignes ont été exclues de la comptabilisation globale, car les données sont déjà comptabilisées en litres dans le bilan carbone de TRANSEPI

Flux des FRET internes TRANSEPI groupe Noriap



Pour chaque société du groupe, on retrouve donc ces trois sous-postes :

Le fret interne :

Il correspond aux différents transports réalisés directement par la société. Cela signifie que les trajets sont effectués par des véhicules appartenant à la société, que ce soit de la propriété ou de la location longue durée. On prend en compte dans la catégorie Fret les émissions liées à l'exploitation des véhicules, donc en litre de combustible (gasoil (supposé B10 (standard) pour tous les trajets), GNR ou GPL, ou Oélo 100.

Le fret externe approvisionnement

Il correspond à l'approvisionnement des achats réalisé par un prestataire extérieur (qui n'est pas TRANSEPI). Les données sont renseignées en tonnes.km. Le fret externe expéditions



Il correspond à l'expédition des produits réalisé par un prestataire extérieur (qui n'est pas TRANSEPI). Les données sont renseignées en tonnes.km.

La méthode réglementaire pour les évaluations carbone instaure la distinction suivante :

- Le fret amont : transport supporté = payé par l'entité Noriap / franco / rendu
- Le fret aval : transport non supporté = celui géré par le fournisseur ou le client / départ usine

Le fret a été probablement largement sous-estimé, notamment à cause de la difficile collecte ou par certaines structures qui n'ont pas collecté les données alors que les flux ont bien été identifiés lors de la collecte des données et d'autres encore n'ont pas déclaré certains flux.

⚠ RECOMMANDATION : Nous avons dû faire beaucoup d'approximations pour ce premier BC car les équipes n'avaient pas de quoi fournir des t.km pour le fret. Nous suggérons de préparer la MAJ du BC des années futures en opérationnalisant un outil de collecte des données à partir des factures, des Bons de livraison... au fil de l'eau et en respectant la double classification supporté/non supporté & appro/expé

Explication des facteurs d'émission retenus :

Type de fret	Type de véhicule	Facteur d'émission	unité
Transport Routier	Citerne et savoyardes	Articulé < 34 tonnes Diesel routier, incorporation 7 % de biodiesel	Tonne.km
	Vrac bennes	Articulé 34 à 40 tonnes Diesel routier, incorporation 7 % de biodiesel	Tonne.km
	Vrac bennes	Articulé 40 à 44 tonnes Diesel routier, incorporation 7 % de biodiesel	Tonne.km
	Porteurs	Porteur 19T - B100	Tonne.km
	Fourgons, livraisons express	Service Transport terrestre	K€
Transport Fluvial	Péniches	Bateau automoteur 1 000 à 1499 TPL	Tonne.km
Transport Maritime	Containers	Porte-conteneur Dry Trans- Atlantique	Tonne.km
Transport ferroviaire		Train Traction diesel Chargement dense	Tonne.km

Remarques :

- L'ensemble du Fret Cocorette a été remonté directement en Teq CO2 ou KgeCO2
- Approvisionnement des agriculteurs : La distance moyenne fixée pour le transport des grains entre les parcelles et les silos est de 7,5 km.
- Fret engrais dans Gestim : Lorsqu'un engrais est livré directement chez l'agriculteur sans passer par la coopérative, le fret n'est pas comptabilisé, car il est déjà intégré dans le FE « rendu agriculteur » de Gestim+. En revanche, lorsque l'engrais passe par un stockage intermédiaire à la coopérative, le fret est pris en compte.



2.5 Achats

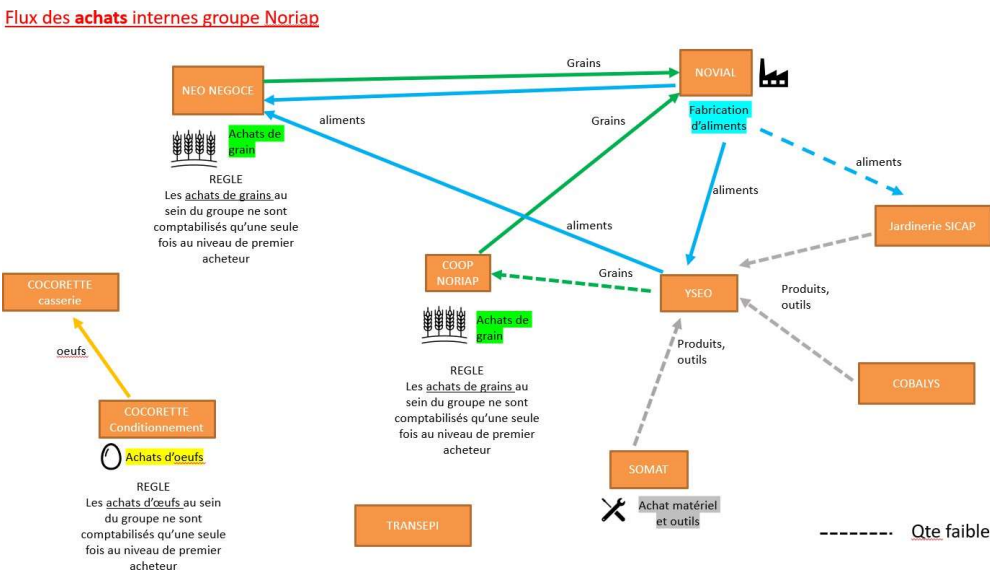
Les données collectées seront présentées grâce à deux approches : via les ratios monétaires (en kgCO2eq/K€) et via les quantités, en TCO2eq/T produit. L’utilisation de deux approches différentes est due essentiellement à la nature très diversifié des éléments présents dans la catégorie des achats.

En outre, pour ce qui concerne les engrais, mais aussi certains autres produits, des facteurs d’émissions spécifiques ont été créés car absents dans la base ADEME

Sous-poste	Unité	Facteur d’émission
Matières premières	Tonnes	Base ADEME
	K euros Base ADEME	Base ADEME
Grains	Tonnes	Tous les facteurs ont été créés
Engrais	Tonnes	Tous les facteurs ont été créés
Phyto	K euros	Base ADEME
Emballage	Tonnes	Base ADEME
	K euros	Base ADEME
Jardinerie	K euros	Base ADEME
Maintenance et pièces détachées	K euros	Base ADEME
Négoce de machineries	K euros	Base ADEME
Frais généraux	K euros	Base ADEME

Neutralisation du flux inter-entreprises

Un point d’attention concerne les flux de grains entre différentes entreprises : c’est le cas notamment des flux entre Noriap ou Néo Négoce et Novial ou entre Novial et Yseo, Noriap et Neonégoce. Des lignes spécifiques ont été créées pour les achats entre entités du groupe. Pour la consolidation globale, il a été décidé de ne compter les émissions que sur la première entité qui effectue l’achat, afin d’éviter un double comptage.



2.6 Matières premières

Pour certaines matières premières particulières, celles de NOVIAL notamment, des facteurs d'émission ont été créés à partir d'études ACV, de l'étude GESTRIM (instituts agricoles ARVALIS Institut du Végétal, IDELE, CTIFL, IFIP, IFV, ITAVI, Terres Inovia) ainsi que de la base de données AGRIBALYSE

Neutralisation double comptage engrais

Un deuxième point d'attention s'intéresse au double comptage des émissions : en effet, au niveau des grains, une partie des émissions qui sont internalisées sont liées à l'utilisation d'engrais. Or, les émissions dues aux engrais ont déjà été comptabilisées. Il a donc été nécessaire d'éliminer le double comptage en calculant des FE spécifiques, à partir des FE de l'ADEME et d'études ACV :

Espèce	FE base Ademe	Correction FE (engrais, phyto, semences)	FE recalculé
Blé tendre	0,44	40% (Étude Intercéréales)	0,265
Colza	0,91		0,546
Tournesol	0,78		0,470
Mais grain	0,37		0,224
Pois hivers	0,38		0,230
Orges	4,22E-01		0,252
Avoine	5,49E-01		0,329

Un facteur d'émission a été calculé pour toutes les références représentant les 20/80 des achats. Pour ces références, la composition physico-chimique de l'engrais a permis un calcul du facteur d'émission de la référence en pondérant le facteur d'émission de chaque composant.

2.7 Jardinerie

Les achats effectués par la jardinerie SICAP ont été regroupés en grandes catégories et leur impact CO₂ a été calculé

en utilisant des ratios monétaires (kgCO₂eq/K€) :

Sicap

Sous-poste de données	Unité	FE associé
Achat Alimentation animale	keuro	Service Produits agricoles et de la mer
Achat autres produits manufacturés	keuro	Service Machines et équipements
Achat Elevage manufacturé	keuro	Service Machines et équipements
Achat Equipement manufacturé	keuro	Service Machines et équipements
achat Marchandises Alimentation humaine	keuro	Service Produit agro-alimentaires transformés
Achat Marchandises vêtements	keuro	Service Textile et habillement
Achats autres produits agricoles	keuro	Service Produits agricoles et de la mer
Achat Terreaux et engrais	keuro	Service Produits chimiques
Achat Végétaux	keuro	Service Produits agricoles et de la mer
Autres produits chimiques	keuro	Service Produits chimiques
Combustibles	keuro	Service Produits chimiques
Service bien manufacturé	keuro	Service Meubles et autres biens manufacturés



Cobalys

Sous-poste de données	Unité	FE associé
Achat Marchandises aménagement extérieur	keuro	Service Meubles et autres biens manufacturés
Achat Marchandises Analyses	keuro	Service Recherche et développement
Achat Marchandises Outillage	keuro	Service Machines et équipements
Achat Marchandises Produits	keuro	Service Produits chimiques

2.8 Frais généraux

Dans l'onglet achats sont comprises aussi toutes les charges internes à la coopérative.

Ces dernières ont été exprimées en utilisant les services des ratios monétaires, et regroupées grâce à un certain nombre de sous-postes :

- Assurances et frais bancaires internes ;
- Entretien (jardinage, maintenance, imprimerie, publicité...) ;
- Formation
- Maintenance informatique
- Licences informatiques non amorties ; Four-
- nitures de bureau

2.9 Immobilisations

Nous appliquerons la règle de l'historique des investissements. Les actifs seront donc intégrés pour leur valeur d'origine et amortis selon les règles comptables. Au niveau des facteurs d'émissions, la base utilisée est celle de l'ADEME, en particulier la section « service » qui est exprimée en k€ (ratios monétaires).

Le tableau ci-dessous résume les différents sous-postes de données qui ont été créés, ainsi que quelques exemples

d'éléments qui ont été regroupés :

Sous-poste de données	Eléments regroupés (exemples)
Construction	Bâtiments Ma- gasins Parkings goudronnés
Réparation et installation de machines et équipements	Investissement installation machines et équipements Investissement réparation machines et équipements
Meubles et autres biens manufacturés	Bureau Chaise Armoire
Machines et équipements	Transpalette Frigos Lignes de conditionnement
Matériel de transport	Matériel de manutention Voitures de service Véhicule léger de transport Camions tracteurs Bennes et citernes
Produits informatiques et électroniques	Imprimantes Ecran PC Téléphones Serveurs



Nous avons distingué les immobilisations en location et les immobilisations en propriété, de manière à se conformer à la méthodologie Beges. Pour les immobilisations en location : nous nous sommes basés sur la valeur locative annuelle

Pour les immobilisations en propriété :

Pour les bâtiments dont on connaît la surface en m², on attribue un FE spécifique. Pour les cas où la surface n'est pas connue ou l'amortissement comptable n'est pas terminé, les bâtiments sont regroupés sous le facteur d'émission « service-construction », en les regroupant selon la durée de l'immobilisation. Enfin, compte tenu de la complexité et de « l'embriquement » des sites notamment des silos, nous avons pris le parti de travailler sur la base des ratios monétaires, donc en termes de kgCO₂eq/K€.

Pour le parc informatique, un inventaire a permis d'identifier le matériel présent sur les différents sites des entreprises. Pour cette section, les FE prennent en compte le nombre d'unités et non pas les Keuros dépensés.

2.10 Déchets

Les déchets ont été classifiés en grands sous-poste, selon leur nature, la typologie de collecte et de traitements qu'ils peuvent subir en un deuxième temps. Les quantités sont exprimées en tonnes. La classification réalisée, ainsi que quelques informations supplémentaires sur la typologie de déchets, sont résumées dans le tableau ci-dessous :

Sous – poste	Informations et définitions	Exemples de déchets
Déchets recyclés	Ces déchets sont dirigés vers des filières adaptées (à la suite de la Loi sur la Transition Energétique de 2015, les producteurs de DIB ont l'obligation de trier et collecter 5 flux distincts de déchets à recycler ou réutiliser. Le DIB est appelé aussi DRATS, déchets résiduels après tri à la source).	Végétaux Métaux Cartons Emballages
DID (déchets industriels dangereux)	Définit l'ensemble des déchets qui présentent une ou plusieurs des 15 propriétés de danger définies par l'UE (inflammable, toxique etc) et qui peuvent donc générer des nuisances pour l'homme ou l'environnement (décret n° 2002- 540 du 18 avril 2002).	Aérosols Huile hydraulique PPNU Phyto Piles
Déchets valorisables	L'ensemble des déchets qui peuvent subir une valorisation spécifique, généralement énergétique, quand le recyclage direct n'est pas possible.	Bois Co- produits d'ali- ments Grains invendus Dé- chets d'aliments de bétail
DEEE (déchets d'équipement électrique et électronique)	Les équipements fonctionnant grâce à des courants électriques ou à des champs électromagnétiques, ainsi que les équipements de production, de transfert et de mesure de ces courants et champs, conçus pour être utilisés à une tension ne dépassant pas 1 000 volts en courant alternatif et 1 500 volts en courant continu ». (Décret français 2014- 928 (transcription de Matériel informatique la directive européenne 2002/96/CE))	Matériel informatique
DIB (déchets industriels banaux)	L'ensemble des déchets en mélange, qui ne sont ni inertes ni dangereux, produits par les activités habituelles d'un professionnel. (Souvent, il est possible de les assimiler	Films plastique Films étirables souillés Matériaux déchiquetés



	aux déchets non dangereux qui restent une fois le tri réalisé.)	Boues et graisses
--	---	-------------------

2.11 Usage Des Produit

Pour le calcul de l’usage des produits mis sur le marché par le groupe NORIAP nous nous sommes concentrés pour ce premier bilan carbone, sur les produits dont l’usage à forts impact GES, à savoir :

- Elevage
- Meunerie
- Agrocarburant
- Malterie
- Usage des œufs
- Matériel agricole

Sources de données utilisées : Agriba-lyse
Etude Gestrim pour le facteur d’émission CH4 des animaux (digestion)
Divers sources (Idele, site la.viande.fr) pour les consommations d’aliments par ani-
maux Etude Ocongrés 2024 (techalim)

Exemple calcul Usage Vaches laitières :

Etude Gestrim

	Quantité vendue (tonne)	taux humidité	tonnes (en MS)	besoin aliments / an (de MS) - KG	nbre d'animaux nourris	émis / PMA (population moy annuelle=	émis / PMA (population moy annuelle=	émission CH4 total (kg)	émission N2O total (kg)	eq T de CO2 / (X 25 CH4)	eq T de CO2 / (X 290 N2O)	TOTAL en Tonnes eq		T CO2 / Tonne	T CO2 /
BOVIN LAIT	1 000	14%	860	1600	538				645						
													data	120 kg de N produit / an /	

Exemple calcul Usage Poulet:

Impact par Kg de poulet	2,569	kg CO2 / kg poulet
Poids moyen d'un poulet	1,5	kg
	3,8535	kg CO2 total / poulet
Consommation d'aliment d'un poulet par jour	0,08	kg
Durée de vie d'un poulet	40	jours
	3,2	kg aliment / poulet dans toute sa vie
	1,20	kg de CO2 total / kg d'aliment
	0,25	part du non aliment dans le kg de CO2 d'un poulet (O congres)
	0,30	kg de CO2 (hors fab et MP aliment)/ kg d'aliment

Remarques sur la collecte et l’attribution des données :
L'usage des produits n'a pas été calculé pour les structures Yseo, Sicap, et Cobalys, en raison du nombre trop élevé de références. Pour les ventes entre Novial et Yseo, il a été décidé d’intégrer l’usage des produits au niveau du premier vendeur (Novial).



4.4.6 Evaluation des risques et tableau reporting

TABLEAU D'EVALUATION DES RISQUES ET ENJEUX RSE - Groupe NORIAP

Enjeux RSE prioritaires	Risques associés	Qualification des risques	Indicateurs de suivi de la performance	Périmètre de l'indicateur	2021/2022	2022/2023	2023/2024	2024/2025	variations	Processus et regles de calcul
ECONOMIQUES										
Etre au service des adhérents et du monde agricole	Développement de filières durables, compétitives et de proximité	Risques Majeurs	Part du chiffre d'affaire bio	NORIAP - NOVIAL - YSEO - COCORETTE - SICAP	8	6	7	8	14%	Somme des chiffres d'affaire bio / Somme des chiffres d'affaire totaux prendre les CA des entites de la DPEF avec activites bio (NP/INV/SICAP/COCO/lyseo)
		Risques Majeurs	Nombre de portes ouvertes et d'animations maïs	NOVIAL - YSEO - NORIAP	71	90	79	92	16%	Somme des événements portes ouvertes et d'animations
		Risques Majeurs	Valorisation et revenu créés par des cahiers des charges	NORIAP	619278	450713	1 120 000	1 730 257	54%	valeurs redistribuees aux agri sur dossiers filières
		Risques Majeurs	Nombre de jeunes accompagnés par l'Offre Jeunes Installés (OJI)	NORIAP	214	237	253	253	0%	Somme des contrats Offre Jeunes Installés signés
		Risques Majeurs	Nombre d'éleveurs ayant bénéficié de la solution Lactoplan	NORIAP - YSEO	29	29	29	29	0%	Somme du nombre d'éleveurs ayant bénéficié de la solution Lactoplan
ENVIRONNEMENTAUX										
	intrants et de matières premières	Risques Majeurs	Pourcentage de marchandises durables (colza et blé sous certification 2BSVS)	NORIAP	72%	74%	69%	73%	6%	Volume total de blé et colza sous certification 2BSVS livré / Volume total de blé et colza livré
		Risques Majeurs	Part de la flotte de véhicules roulant à l'Oléo 100	NOVIAL	35%	65%	62%	89%	44%	La consommation d'Oléo 100 possible pour les véhicules lourds NOVIAL.
		Risques Majeurs	Consommation energetiques	Groupe NORIAP (Périmètre DPEF)	50 648	38 397	40 440	47 277	17%	Les consommations énergétiques sont reportées sur la base des factures reçues des prestataires.
		Risques Majeurs	Consommation d'eau	SICAP	13 220	13 284	20 616	23229	13%	Les consommations d'eau sont reportées sur la base des factures reçues des prestataires.
		Risques Significatifs	Consommation d'eau	Groupe NORIAP (Périmètre DPEF)	57 085	62 107	67 727	70 945	5%	Les consommations d'eau sont reportées sur la base des factures reçues des prestataires et compteurs pour NOVIAL
		Risques Significatifs	Consommation d'eau	Cocorette	22 124	22 082	19 635	16 887	-14%	les consommations de Cocorette sont basées sur la facturation.
		Risques Majeurs	Quantité de protéines locales utilisées en substitution au soja d'importation	NOVIAL	3382	5096	8126	6270	-23%	Somme des tonnages de proteagineux venant viennent en substitution du soja d'importation (pois et autres protéagineux)

TABLEAU D'EVALUATION DES RISQUES ET ENJEUX RSE - Groupe NORIAP

Enjeux RSE prioritaires	Risques associés	Qualification des risques	Indicateurs de suivi de la performance	Périmètre de l'indicateur	2021/2022	2022/2023	2023/2024	2024/2025	variations	Processus et règles de calcul
Répondre aux enjeux environnementaux du monde agricole	Consommation d'intrants	Risques Majeurs	Quantité de protéines locales utilisées en substitution au soja d'importation	NOVIAL	3382	5096	8126	6270	-23%	Somme des tonnages de protéagineux venant de l'importation (pois et autres protéagineux)
		Risques Majeurs	Production d'aliments sous la certification Origine France Garantie (OFG)	NOVIAL	121342	105752	151191	149637	-1%	Somme des tonnages certifiés OFG audités par l'organisme externe Bureau Veritas.
		Risques Majeurs	Production d'aliments sous la certification Origine France Garantie (OFG)	NOVIAL	34	32%	49%	49%	0%	Somme des tonnages certifiés OFG audités par l'organisme externe Bureau Veritas.
		Risques Majeurs	Nombre d'adhérents utilisateurs d'Outils d'Aide à la Décision (OAD)	NORIAP	2041	1842	2038	2065	1%	Somme des tonnages certifiés OFG audités par l'organisme externe Bureau Veritas.
		Risques Majeurs	Nombre d'hectares couverts par les utilisateurs d'Outils d'Aide à la Décision (OAD)	NORIAP	169639	156322	204628	205519	0,4%	somme des hectares avec OAD même si plusieurs OAD sur une parcelle
	Valorisation des déchets	Risques Significatifs	Quantités de déchets d'agroalimentaires valorisées	YSEO - NORIAP	1190	1422	1722	1785	4%	Somme des déchets d'agroalimentaires valorisés des sociétés NORIAP, YSEO et La Flandre. Données issues de la plateforme en ligne d'ADIVALOR.
		Risques Significatifs	Quantité d'issues de triages commercialisées	NORIAP	5911	3783	5018	5532	10%	Il s'agit des tonnages d'écarts de triages commercialisés
		Risques Significatifs	Tonne de fines recyclées	NOVIAL	3998	3000	3278	4285	31%	Les tonnages de fines incorporées sont enregistrées dans le logiciel de fabrication
		Risques Significatifs	Tonne de fines recyclées	COCORETTE	6215	5729	5697	6483	14%	Le tonnage d'ovoproduits sont fournis par la casserie de Bretagne (BLANCHARD OVOBIO)
		Risques Significatifs	Nombre de paniers sauvés alimentaires	SICAP	1466	3059	4015	2207	-45%	Extraction depuis le logiciel TOO GOOD TOO GO
		Risques Significatifs	Nombre de paniers sauvés végétaux	SICAP		2832	3781	1477	-61%	Extraction depuis le logiciel TOO GOOD TOO GO
	Biodiversité et du vivant	Risques Majeurs	Nombre d'arbres plantés	COCORETTE	1620	1160	1100	980	-11%	Nombre d'arbres plantés dans le cadre d'élevages de poules devant suivre le cahier des charges COCORETTE et permettant l'obtention de la certification "œuf fermier".
		Risques Majeurs	Nombre de chantiers de végétalisation	COBALYS	54	81	56	124	121%	Suivi des indicateurs financier cobalys
		Risques Significatifs	Chiffre d'affaires de chantiers de végétalisation	COBALYS	127367	159546	146903	211064	44%	Suivi des indicateurs financier cobalys
		Risques Significatifs	Chiffre d'affaires de chantiers de lutte biologique	COBALYS	404676	471276	404676	438397	8%	Suivi des indicateurs financier cobalys
		Risques Majeurs	Emissions de méthane évitées via la démarche ECO-Méthane de l'association Bleu Blanc Cœur	YSEO	100	96	90	90	0%	Emissions de méthane évitées transmises par la coopérative SODIAL dans le cadre de la démarche ECO-méthane.
		Risques Significatifs	Nombre d'hectares de jachères fleuries	NORIAP	70	70	88	152	73%	Nombre d'hectares suivi via un tableau Excel puis contrôles réalisés via l'audit des parcelles

Enjeux RSE prioritaires	Risques associés	Qualification des risques	Indicateurs de suivi de la performance	Périmètre de l'indicateur	2021/2022	2022/2023	2023/2024	2024/2025	variations	Processus et règles de calcul
sobriété énergétique	Protection	Risques Significatifs	Quantité de miel	NORIAP	200	20	20	60	200%	Suivi de production des ruches
		Risques Significatifs	Nombre d'adhérents engagés dans l'Agriculture de Conservation des Sols (ACS) ?	NORIAP	77	81	95	95	0%	Nombre d'adhérents à la coopérative NORIAP engagés dans une Agriculture de Conservation des Sols
	Protection	Risques Significatifs	Consommation de carburant des véhicules	Périmètre DPEF	1 360 376	1 095 763	1 025 909	908 283	-11%	Sont prises en compte les consommations des poids lourds et véhicules légers des sociétés
SOCIAUX										
Développement du capital humain, gestion des compétences et mobiliser nos salariés	Développement du capital humain, gestion des compétences	Risques Majeurs	Pourcentage de collaborateurs formés	Périmètre DPEF+Blanchard SAS+Blanchard OVOBIO	71%	55%	54%	51%	-6%	Au numérateur : sont inclus les effectifs CDI, CDD (hors saisonniers) et alternants Au dénominateur : sont inclus les effectifs CDI, CDD (hors saisonniers) et alternants présents au 30 juin Sont prises en compte les formations réalisées dans le cadre du plan de formation pour lesquelles des justificatifs de présence ont été fournis
		Risques Majeurs	Nombre moyen d'heures de formation par salarié formé	Périmètre DPEF+Blanchard SAS+Blanchard OVOBIO	18	20	20	16	-20%	Au numérateur : sont inclus les durées de formation pour les formations réalisées par des salariés en contrat CDI, CDD (hors saisonniers) et alternants dans le cadre du plan de formation et pour lesquelles des justificatifs de présence ont été fournis. Au dénominateur : sont inclus les collaborateurs en CDI, CDD (hors saisonniers) et alternants ayant reçu au moins une formation au cours de l'exercice et dans le cadre du plan de formation
	Attractivité et rétention des talents	Risques Significatifs	Recrutements en CDD	Périmètre DPEF+Blanchard SAS+Blanchard OVOBIO	215	107	142	167	18%	Les recrutements concernent les contrats CDD hors saisonniers
		Risques Significatifs	Recrutements en CDI	Périmètre DPEF+Blanchard SAS+Blanchard OVOBIO	97	94	107	87	-19%	Les recrutements en CDI incluent les entrées de collaborateurs hors reprise de sociétés et mobilités internes
		Risques Significatifs	Pourcentage de recrutements d'origine interne	Périmètre DPEF+Blanchard SAS+Blanchard OVOBIO	15	13	18	17	-6%	Nombre de salariés ayant changé de poste au sein de la même structure ou au sein d'une filiale du Groupe

TABLEAU D'EVALUATION DES RISQUES ET ENJEUX RSE - Groupe NORIAP

Enjeux RSE prioritaires	Risques associés	Qualification des risques	Indicateurs de suivi de la performance	Périmètre de l'indicateur	2021/2022	2022/2023	2023/2024	2024/2025	variations	Processus et règles de calcul
Accompagner les salariés	Santé et sécurité au travail	Risques Majeurs	Taux de gravité des accidents de travail avec arrêt	Périmètre DPEF-Blaichard SAS -Blaichard 070010	0,3	0,46	0,46	0,33	-28%	Sont comptabilisés les jours perdus suite à des accidents du travail officiellement reconnus.
		Risques Majeurs	Taux de fréquence des accidents de travail avec arrêt	Périmètre DPEF-Blaichard SAS -Blaichard 070010	9	12,62	14,2	14,92	5%	Sont comptabilisés les accidents du travail officiellement reconnus.
		Risques Significatifs	Note moyenne des sites audités par l'audit interne	NORIAP	8,9	8,5	8,8	9,2	5%	Note moyenne des audits internes
		Risques Significatifs	Nombre d'audit réalisés	NORIAP	40	53	41	59	44%	Nombre d'audit interne réalisé dans l'année civile
	Diversité et égalité de traitement	Risques Significatifs	Note Index Egapro	NORIAP	94	88	91	90	-1%	Index calculé selon les règles légales fournies par le Ministère du travail, de l'emploi et de l'insertion
		Risques Significatifs	Note Index Egapro	SICAP	80	83	99	99	0,0%	
		Risques Significatifs	Note Index Egapro	ONE		71	60	75	25%	
	Qualité de vie au travail	Risques Majeurs	Taux de turnover	Périmètre DPEF-Blaichard SAS -Blaichard 070010	12%	12%	13%	11%	-15%	Ne sont pris en compte que les mouvements et les effectifs CDI. Les départs et recrutements pour mobilité interne ne sont pas inclus dans l'indicateur. Les recrutements liés à la reprise de sociétés ne sont pas inclus dans le calcul de l'indicateur.
SOCIÉTAUX										
Répondre aux attentes du consommateur et de la société	Santé et sécurité des consommateurs	Risques Majeurs	Taux de conformité des analyses contaminants	COCORETTE	99%	99%	99,6%	99,4%	-0,2%	Sont incluses les analyses à la salmonelle réalisées en élevage.
		Risques Significatifs	Diminution de l'utilisation des insecticides de stockage /Nombre de silos SIS (sans insecticide de stockage)	NORIAP	17	17	17	17	0%	Annonce des SIS lors du lancement de moisson
	Achats responsables et relations fournisseurs	Risques Significatifs	Dons alimentaires	SICAP	45859	31685	32735	30084	-8%	Extraction comptable
		Risques Significatifs	Pourcentage de fournisseurs locaux à moins de 100 km	SICAP	21	17	15,4	13,2	-14%	Fichiers de provenance des matières premières validées lors de l'audit OFG